

Le Terroir

Organe de la Société des

ARTS SCIENCES
ET LETTRES
DE QUÉBEC



10 SOUS

Sommaire :

	Pages
La Famille Hémon, par D. P.	321
Ils ne sont pas morts (poésie) Sylvius	324
Missisquoi (conférence) par M. Oscar Boulanger	325
Lorenzo De Nevers (Le Coin des Artistes) par Hormisdas Magnan,	336
Petite chronique, par Damase Potvin	342
L'Emigré, Régis Roy	348
O'Neil, par Benjamin Sulte	352
La nuit sur la Route et sur l'Eau, par Louis Hémon	355
Les échos de la Société des Arts, Sciences et Lettres	359
Revue des Lectures, par Damase Potvin,	365

GRAVURES

M. Oscar Boulanger (portrait)	325
Le Labour Nivernais	340

Abonnement : Un an, \$1.00 Six mois, \$0.50 Etranger, \$1.50
Taux d'annonces fournis sur demande
Adresse : D. Potvin, Sec. de la rédaction, 25, rue Aberdeen, Québec

Arthur E. Simard, LL.,L.

NOTAIRE { Agent d'immeubles et
 { Prêts hypothécaires

64, rue St-Joseph, QUEBEC.

Tél: { Bureau 2126
 { Résidence 4586

Bureau du soir: 408, rue St-Jean.

L. AUGER

ARCHITECTE

Membre de l'Association des Architectes de la Province
de Québec et membre de l'Institut Royal
des architectes canadiens.

39, rue St-Jean, - Québec - TEL 1909

VOL. 2, No. 7

Québec

MARS 1920

LE TERROIR

ORGANE DE LA

Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

REVUE MENSUELLE

BUREAU
25. RUE ABERDEEN
QUÉBEC.



LA FAMILLE HEMON

Nous avons adressé quelques exemplaires de notre numéro spécial du TERROIR concernant le voyage de quelques membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, en octobre dernier, à Pérignon, Lac Saint-Jean, où a été érigé un mausolée à la mémoire de Louis Hémon, l'auteur de *Maria Chapdelaine*, à Mlle Marie Hémon, sœur de notre romancier, qui vit avec sa mère à Quimper, en Bretagne, et, il y a quelque temps, je recevais de Mlle Hémon une lettre dont j'extraits les passages suivants—ce qui est pour moi, du reste, un devoir à remplir:

“Je veux vous remercier tout de suite, mais les mots me manquent pour vous exprimer comme je le voudrais la gratitude de ma mère et la mienne. Nous vous devons une reconnaissance particulière, à vous qui fûtes l'un des promoteurs de cette idée du mausolée.

“Voulez-vous, dans votre prochain numéro du TERROIR, remercier, au nom de la famille de Louis Hémon, tous les souscripteurs, tous les amis connus ou inconnus qui ont contribué à l'érection de ce

monument ? Voulez-vous leur dire combien nous sommes touchées de l'honneur qui a été fait à la mémoire de mon frère, de l'estime qu'on témoigne aussi à son œuvre et de l'attachement inébranlable que l'on garde, au pays de Québec, pour tout ce qui est français ?”

* * *

En même temps, nous avons demandé à Mlle Hémon de nous écrire une biographie de son frère. Mlle Hémon nous adresse, en réponse, les notes suivantes que nous sommes heureux de reproduire :

Louis Hémon est né le 11 octobre 1880 à Brest, en face de cet océan qui seul nous sépare de vous.

Mais il vint à Paris à l'âge de 2 ans et fit toutes ses études au lycée Louis-le-Grand où son père fut professeur de rhétorique supérieure, avant de devenir inspecteur de l'Académie de Paris, puis inspecteur-général de l'instruction publique.

Il a donc passé toute sa jeunesse dans un milieu universitaire et dans le quartier essentiellement universitaire de la Sorbonne et du Panthéon.

Peu porté vers les sciences, il a manifesté de bonne heure des goûts littéraires. Il eût pu facilement se faire une carrière à Paris, mais il n'aimait pas la vie des grandes villes et avait horreur des conventions mondaines ; les pays lointains l'attiraient.

Il fit son droit et suivit en même temps les cours de l'Ecole des langues orientales vivantes, où il obtint le diplôme d'Annamite. Il fut reçu aussi à l'Ecole Coloniale, mais ne se décida pas à y entrer et donna sa démission.

Mais il était évident que, dès sa jeunesse, il caressait des projets de voyages.

Il fit de longs séjours en Angleterre et s'intéressa beaucoup à la littérature anglaise. Le "Temps" a publié de lui une étude de mœurs anglaises : "Lizzie Blakestone".

Il écrivait beaucoup dans le journal "Auto" où il a publié de nombreux articles, souvent plus littéraires que sportifs.

Il appartenait à la génération qui, s'inspirant des habitudes anglaises, a voulu mettre les sports en honneur et développer la culture pbisyque, sans se douter toutefois qu'elle serait si nécessaire à la plupart de ses contemporains.

C'était un caractère renfermé, calme, indépendant, "un original", disaient ses amis; il l'était, en effet, de caractère et d'esprit. Il adorait la nature, la solitude et la méditation.

Pendant les vacances, il passait souvent des heures entières dans un creux de rocher, les yeux fixés sur une vague.

Il détestait l'objectif et fuyait les photographes; la seule photographie à peu près ressemblante que nous possédions de lui est celle que vous avez reproduite.

Il a laissé des romans ou nouvelles qui n'ont pas encore vu le jour, mais rien sur le Canada.

* * *

Au sujet de Louis Hémon voici une anecdote de notre histoire littéraire dont il est inutile de souligner la tristesse. On sait qu'il a succombé aux blessures reçues dans un accident de chemin de fer, à Chapleau, Ontario, en 1913. La mort tragique du jeune romancier causa sur la santé de son père un ébranlement qui l'obligea d'abandonner ses fonctions d'inspecteur de l'enseignement. Il se retira à Quimper, en Bretagne, pays natal de son fils, et il n'y attendait d'autre joie terrestre que de voir l'édition du petit chef-d'œuvre de Louis qu'on lui avait annoncé pour prochainement.

Or, le premier exemplaire de l'édition canadienne de Maria Chapdelaine, adressé au père infortuné, croisa en route une lettre faisant part à ses amis canadiens de la mort de M. Félix Hémon, père de notre auteur.

D. P.

Nous sommes heureux de publier, plus loin, dans le présent numéro du *Terroir*, un article inédit de l'auteur de *Maria Chapdelaine*, intitulé "La nuit sur la route et sur l'eau", et qui montre l'amour du jeune auteur pour la nature.

ILS NE SONT PAS MORTS...

*Non, ils ne sont pas morts ceux qui furent poètes.
Parce que pour un temps leurs échos se sont tus
Et n'ont pas retenti de leurs lèvres muettes;
Non, ils ne sont pas morts ceux qui ne chantent plus.*

*Attends, ils chanteront: au saule solitaire
Ils n'ont pas suspendu la lyre pour jamais.
Laisse-les un instant à l'ombre salutaire:
Il leur faut le repos, le silence et la paix.*

*L'éclair ne peut toujours déchirer le nuage;
L'aigle parfois descend du haut des cieux, lassé;
Il repose son aile en son aire sauvage;
Mais c'est vers le soleil que son œil est fixé.*

*Attends: l'astre du jour qui cache sa lumière
N'est pas éteint au ciel ni non plus refroidi;
Laisse venir l'aurore et sécher la poussière:
Regarde, si tu peux, le soleil à midi !*

*Si tu sentais le cœur battre dans leur poitrine !
Si tu pouvais compter ce qu'ils ont de douleurs !...
Ils vont couler, les pleurs, leur regard s'illumine:
Où sont-ils les yeux secs qui voient couler leurs pleurs ?*

*Mais je chante moi-même et ma lyre murmure;
Mais d'où vient l'autre voix que près de moi j'entends ?...
Le cœur se briserait à battre sans mesure:
Le poète n'est pas silencieux longtemps.*

*Non, ils ne sont pas morts ceux qui furent poètes.
Parce que pour un temps leurs échos se sont tus
Et n'ont pas retenti de leurs lèvres muettes;
Non, ils ne sont pas morts ceux qui ne chantent plus.*

SYLVIUS

MISSISQUOI

Conférence faite par M. Oscar Boulanger, avocat, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, le 12 mars 1920, en la Salle de l'Académie Commerciale.



M. Oscar Boulanger.

M. le Président,

Pour mettre en application l'un des articles du programme de notre Société qui nous recommande l'étude des mœurs, des coutumes, des traditions et de l'histoire locale, et aussi pour m'acquitter d'une dette de gratitude envers la sympathique et hospitalière population d'un comté où j'ai passé cinq années très heureuses de ma jeunesse, je me propose,—tâche fort agréable,—de vous entretenir pendant quelques instants du comté de Missisquoi, un des plus beaux comtés de la province et certainement l'un des plus riches en souvenirs historiques. En effet, par sa situation de comté-frontière et par sa position géographique aux sources du Richelieu,—route des découvreurs, des évangélisateurs et des armées qui se disputèrent cette partie de l'Amérique,—et à la tête du lac Champlain,—cette petite mer intérieure, théâtre de sanglantes batailles

navales, comme celle de Plattsburg, en 1814, où le brave capitaine anglais Downie perdit ses navires et sa vie,—le comté de Missisquoi était appelé à être la scène de plusieurs événements importants de notre histoire et peut être considéré comme l'un des avant-postes, comme l'une des "marches" de la province de Québec. De plus, sa colonisation a été faite dans des circonstances spéciales et par une classe de colons qu'on ne retrouve nulle part ailleurs dans la province.

Bien que ne possédant pas le paysage grandiose de son voisin, le comté de Brome, dont les montagnes majestueuses, les passes sinueuses et les lacs de cristal en font une véritable petite Suisse, le comté de Missisquoi ne manque pas de pittoresque avec ses grasses et riches plaines de Farnham, Stanbridge et du bassin de la baie de Missisquoi et je ne sais rien de plus gracieux et de plus idylliques que les collines de Dunham, couronnées de chênes et d'érables centenaires dont le feuillage est d'un vert plus luxuriant et plus intense que partout ailleurs.

Je manquerais à un devoir sacré, si je ne donnais le crédit de ces quelques notes sur l'histoire du comté de Missisquoi que je vais avoir l'honneur de vous lire, à la Société Historique du comté de Missisquoi, dont les rapports m'ont inspiré, et aux remarquables travaux de mon vénérable ami, M. John P. Noyes, protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Bedford, à Sweetsburg, et de l'honorable juge McCorkill, deux hommes pour qui l'étude de l'histoire de leur comté était une passion.

Le nom de Missisquoi a été donné à une rivière qui a sa source en Canada et se jette dans le lac Champlain; à cette expansion du lac Champlain sous forme de baie du côté canadien de la frontière, et au comté le plus occidental des cantons de l'Est.

L'étymologie et la signification de ce mot a donné lieu à une controverse savante dans le monde des historiens et des archéologues et à plusieurs articles intéressants dans le "Bulletin des Recherches Historiques" et autres publications du même genre.

Il est maintenant généralement concédé que Missisquoi vient de l'abénakis "Missipskois", qui veut dire "un endroit où il a y des galets et des pointes de silex". Le Père de Gonzague, missionnaire des Abénakis de Pierreville, et le chef Laurent, de cette nation, n'hésitent pas à donner cette origine au nom Missisquoi. Il est très certain que les Abénakis fréquentaient la baie de Missisquoi qui, en outre d'être le pied à terre favori des outardes, était aussi très poisonneuse et l'est encore aujourd'hui. A l'embouchure de la rivière au Brochet, il existe, sur la grève, un rocher, ou barre de silex, et il est avéré que les Indiens se servaient de ce silex pour faire des pointes pour leurs dards et flèches. L'endroit était bien connu des Indiens et ce banc de silex considérablement exploité. M. E. L. Watson, de Dunham, membre de la Société Historique de Missisquoi, dit qu'on peut encore trouver à cet endroit un nombre considérable de pointes mal faites, mal conformées et rejetées comme déchets de fabrication par les Indiens. L'historien Parkman, d'après M. Watson, mentionne cette fabrique de pointes de dards à la baie de Missisquoi et R. E. Robinson, qui a écrit sur les origines du Vermont, affirme que cet endroit, appelé "Messipski" par les Abénakis, ou "endroit au caillou à flèche", a donné son nom à la baie de Missisquoi et le comté a pris le nom de la baie qui s'y enfonce.

* * *

Sous le régime français une tentative fut faite pour coloniser cette région qui est aujourd'hui le comté de Missisquoi. Le 3 avril 1733, le gouverneur marquis de Beauharnois et l'intendant Gilles Hocquart concédèrent, au nom du roi de France, à sieur Foucault, membre du Conseil Supérieur de Québec et notaire de la Marine, une seigneurie de deux lieues de front sur la rivière Richelieu et

s'étendant jusqu'à la baie de Missisquoi. Une des conditions de la concession était que le seigneur devait établir des colons dans sa seigneurie dans l'année suivant l'acte de concession et c'est ainsi que le premier octroi fait à Foucault fut révoqué pour inobservance de cette condition. Mais il réussit à se faire accorder cette seigneurie de nouveau et il dépensa un certain montant pour faire du défrichement sur ses terres et pour y établir six colons dans un endroit qu'il appelle le "Village de Missiskouy". François Laporte, dit Labonté, l'un de ces colons, avait obtenu de Foucault une terre de six arpents de front par 40 de profondeur, et, en 1749, suivant un rapport de l'arpenteur Jean Péladeau, dit St-Jean, il avait 8 ou 9 arpents en culture; il s'était bâti une maison, une grange et une étable et possédait 4 vaches, 2 bœufs et un cheval; il avait récolté sur sa terre 20 à 25 minots de maïs, 3½ minots de pois, outre des fèves et autres légumes; il avait aussi trois garçons, demeurant avec lui et à qui des terres avaient été concédées par le seigneur. Les autres colons étaient Christophe de St-Christophe, dit Lajoie, dont l'établissement était à peu près aussi avancé que celui de Laporte; Thomas Kenet qui avait 1½ arpent défriché; David Corbin, maître charpentier, qui demeurait chez Laporte avec d'autres charpentiers et ouvriers venus du fort Saint-Frédéric (Crown Point), à la tête du lac Champlain; Joseph St-Onge, capitaine d'une goëlette du roi, naviguant sur le lac Champlain, Pierre Marmette et Michel St-Julien, qui venaient d'arriver de Québec.

Lorsque éclata entre la France et l'Angleterre la guerre qui se termina par la cession du Canada, le petit village de Missiskouy, dans la seigneurie de Foucault, fut déserté; le lac Champlain et la rivière Richelieu étaient la route naturelle des forces ennemies et les colons se trouvaient trop près de cette route dangereuse pour leur sécurité. Ce fut la fin de l'entreprise de colonisation faite sous le régime français dans cette région et lorsque les réfugiés de la Nouvelle-Angleterre commencèrent à arriver, après la guerre de l'Indépendance, ils ne trouvèrent personne sur les lieux. Les colons français s'étaient repliés sur Montréal avec les garnisons des forts du lac Champlain et du Richelieu ou avaient suivi les Abénakis dans les bois de l'autre côté de la baie de Missisquoi. Ils étaient là en 1759, car nous les voyons détruire les bateaux des "rangers" de Rogers, envoyés par le général Amherst pour punir les Abénakis de leurs déprédations contre les établissements de la Nouvelle-Angleterre.

Parti de Crown Point (Fort St-Frédéric) le 13 septembre 1759, le jour même de la bataille des Plaines d'Abraham, Rogers arrivait dix jours plus tard au fond de la baie de Missisquoi et abordait dans la petite anse autour de laquelle s'élève maintenant le village de Philipsburg. Il cacha là ses bateaux et la plus grande partie de ses provisions, sous la garde de deux Indiens, et se mit en marche à travers les bois vers le pays des Abénakis sur la rivière Saint-François. Il n'était pas rendu loin, lorsqu'il fut rejoint par ses deux Indiens qui l'informèrent que les Abénakis de la baie de Missisquoi, probablement les "Loups" de l'ancien

village de Missiskouy qui s'étaient réfugiés dans l'intérieur, avaient brûlé ses bateaux et ses provisions. Sa retraite coupée et ses ravitaillements détruits, Rogers avec une obstination remarquable n'en continua pas moins son expédition. Dans la nuit du 5 octobre, il surprit les Abénakis endormis dans leur village, en tua 200, fit 20 femmes prisonnières, s'empara de leurs provisions de maïs et brûla le village. On y trouva cinq prisonniers anglais qui furent relâchés, et une collection de 600 scalps ayant autrefois appartenus à des colons de la Nouvelle-Angleterre. Ne pouvant retourner par la baie de Missisquoi où il était évidemment attendu, Rogers décida de gagner à travers bois les sources de la rivière Connecticut dans ce qui est aujourd'hui le New-Hampshire. La petite troupe eut beaucoup à souffrir, au cours de cette retraite, de la faim et des fatigues de la marche et perdit le tiers de ses hommes.

Le village de Missiskouy est le seul établissement français dans le comté de Missisquoi sur lequel nous avons des données certaines et officielles, mais il est permis de supposer, bien qu'il n'en existe plus de preuve positive dans les archives, qu'un pareil établissement fut fondé dans la seigneurie de Noyan qui se trouvait au nord de celle de Foucault. Pierre Jacques de Payan, sieur de Noyan, se fit concéder une seigneurie entre la rivière Richelieu et la baie de Missisquoi, la même année que Foucault obtint sa concession. Il est admis qu'il y établit des colons, mais aucun détail à ce sujet n'a pu être retrouvé, excepté une déclaration de l'intendant Hocquart à l'appui d'une demande de M. de Noyan pour se faire confirmer dans ses privilèges de seigneur. L'établissement de Noyan fut évidemment déserté, comme le village de Missiskouy, lorsque les Anglais s'avancèrent par le lac Champlain à la conquête du Canada.

Quant à la seigneurie de Saint-Armand, à l'est de la baie de Missisquoi, qui fut concédée en 1748 par le gouverneur de la Galissonnière et l'intendant Bigot à Nicolas René LeVasseur, constructeur de navires pour le roi en la Nouvelle-France, nous ne savons s'il y fut établi des censitaires par le seigneur. Cela est peu probable, car la guerre éclata vers ce temps-là et vint mettre un terme aux entreprises de colonisation sur la frontière.

La seigneurie de Foucault, après la capitulation de Montréal, passa entre les mains du général James Murray, qui, si on en juge par le grand nombre de seigneuries qu'il acheta ou se fit donner par la Couronne, était d'un optimisme robuste sur l'avenir du marché aux immeubles dans la province de Québec. Le sieur Foucault, alors premier conseiller du Conseil Supérieur, profita de la clause des Articles de Capitulation permettant aux Canadiens qui le voulaient, de se retirer en France et quitta le pays après avoir vendu ses droits au général Murray. En 1801, le colonel Henry Caldwell acheta des héritiers du général Murray la seigneurie de Foucault, ainsi que celle de Lauzon dans le district de Québec. Caldwell était un ancien officier de l'armée de Wolfe et prit part à la prise de Québec; il commanda aussi les milices canadiennes, lors de l'invasion américaine

de 1775. Il fut nommé receveur des finances pour le Canada, et, afin de rencontrer les frais des travaux considérables qu'il entreprit dans ses seigneuries, il "emprunta" à même les fonds publics entre ses mains. Quand il mourut son fils John, par la suite Sir John Caldwell, hérita de ses seigneuries et lui succéda aussi dans la fonction de receveur général, à la charge de combler le déficit laissé par son père. Bien loin d'y réussir, il ne fit que l'accroître et le gouverneur finit par le destituer. Le 20 octobre 1825, Sa Majesté le Roi prit jugement contre lui pour la somme de \$427,188.00. Ce jugement fut satisfait en entier par l'exécution de ses nombreuses propriétés. C'est ainsi que sa seigneurie de Foucault, aussi connue sous le nom de Caldwell's Manor, du manoir que son père y avait fait construire, fut vendue par le shérif du district de Montréal le 21 août 1829, et John Donegani, marchand, de Montréal, s'en porta acquéreur au prix de 2,700 louis sterling, environ \$12,000.00. En 1842, Donegani vendit à Joseph-Frédéric Allard, de Chambly ; et les héritiers Allard étaient propriétaires de cette seigneurie, lorsque la tenure seigneuriale fut abolie, en 1854.

Comme Foucault, les seigneurs de Noyan et de Saint-Armand vendirent leurs seigneuries et passèrent en France où l'un des fils du seigneur de Noyan, Chavoie de Noyan, qui avait été gouverneur militaire de Montréal, fut guillotiné pendant la Terreur. M. de Noyan céda ses droits au major-général Gabriel Christie et au capitaine John Campbell, en 1764, et le général Christie acquit par la suite la part de Campbell. Ses héritiers étaient propriétaires, lors de l'abolition des seigneuries.

La seigneurie de Saint-Armand fut vendue par le sieur LeVasseur à Henry Guinard, de Londres, pour 10,000 livres tournois. Plus tard elle passa entre les mains de l'honorable Thomas Dunn, membre du conseil exécutif de Québec, qui réussit par son influence à se faire octroyer par le gouvernement des terrains considérables en arrière de cette seigneurie en compensation de la perte qu'il fit lorsque la frontière fut déterminée entre le Vermont et le Canada. En effet, il se trouvait à perdre la plus grande partie de sa seigneurie, puisqu'elle avait front sur la rivière Missisquoi, qui se trouve plusieurs milles au sud de la frontière. Cet incident est une illustration de l'ignorance des membres anglais de la commission chargée de rectifier la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, ignorance qui nous a coûté les rives du lac Champlain et la plus grande partie des états du Vermont, du New-Hampshire et du Maine, territoires découverts par des Canadiens et concédés à des Canadiens par les rois de France.

L'honorable Thomas Dunn, devenu seigneur de Saint-Armand, ne considéra jamais les colons qui s'établirent dans cette seigneurie comme des "censitaires", suivant le régime féodal. Mais au contraire il leur vendit des terres en toute propriété, sauf une rente foncière annuelle de un shilling par cent acres.

En 1845, la seigneurie de Saint-Armand fut divisée pour les fins civiles en paroisse de Saint-Armand-Ouest et paroisse de Saint-Armand-Est, qui sont

encore les divisions territoriales d'aujourd'hui. La seigneurie de Foucault est devenue les paroisses de St-George-de-Clarenceville et de St-Thomas et celle de Noyan, les paroisses de Notre-Dame-de-Stanbridge et St-George-de-Henryville, mais Henryville, à la suite d'un "gerrymander" électoral ne forme pas, aujourd'hui, partie du comté de Missisquoi.

Le reste du comté fut organisé en Townships, ou cantons, concédés par le gouvernement anglais à un personnage influent qu'on appelait le "leader" et qui s'associait des agriculteurs pratiques, entre qui il divisait son canton, sous le nom de "associates". C'est ainsi que le canton de Dunham fut concédé à l'honorable Thomas Dunn, le 2 février 1796. Pratiquement la seule condition de l'octroi était de payer les frais d'arpentage et de division du canton concédé. L'étendue de terrain concédée à l'honorable Thomas Dunn et ses associés, au nombre de 35, était de 40,895 acres, dont 2-7 èmes réservés pour chemins et l'usage du clergé.

Le canton de Farnham fut concédé le 22 octobre 1798 aux héritiers du colonel Samuel Wells, de Brattleboro, Vermont, qui avait servi dans les rangs de l'armée loyale pendant la guerre de l'Indépendance, en récompense de leur loyauté à la Couronne britannique et en compensation des pertes qu'ils avaient subies. Ils étaient au nombre de 13 et reçurent 1,200 acres chacun. Leur leader était Samuel Gale, l'un des gendres du colonel Wells, qui avait servi comme païemaitre des forces anglaises opérant contre les troupes des Washington et fut pendant quelque temps après son arrivée au Canada secrétaire du gouverneur Prescott. Il se contruisit un manoir dans le canton de Farnham où il mourut. On prétend qu'il avait des idées de grandeur et rêva d'établir une baronie dans le canton de Farnham, mais le gouvernement se refusa péremptoirement de le nommer "duc de Farnham" et se contenta de le créer notaire et juge de paix. Un de ses fils, Samuel devint juge de la Cour du Banc de la Reine et son nom est passé à la postérité à cause d'un duel qu'il eut avec sir James Stuart, de Québec, procureur-général, et durant lequel il fut gravement blessé.

La plupart de nos amis de langue anglaise du comté de Missisquoi réclament la gloire de descendre des "United Empire Loyalists", de ces hommes qui, lorsque les colonies américaines se révoltèrent, restèrent fidèles à la Couronne anglaise, servirent dans l'armée loyale, virent leurs biens confisqués par les révoltés et reçurent gratuitement des terres en Canada en compensation, à la fin de la guerre. Strictement parlant cette louable prétention n'est vraie que dans un nombre très restreints de cas, car le gouvernement n'établit pas de "United Empire Loyalists" dans le comté de Missisquoi, parce qu'il se trouve sur la frontière, et ceux qui s'y fixèrent le firent en dépit des ordres du Gouvernement, qui finit par céder et les laisser en paix. Les "United Empire Loyalists", à proprement parler, sont les coloniaux américains qui s'enrôlèrent dans l'armée royale et firent la campagne contre les soldats de la Révolution. Ces termes ont été définis

clairement dans un arrêt du Conseil exécutif du Canada, le 9 novembre 1789, et qui se lit ainsi: "Tous les loyalistes qui ont joint les drapeaux avant le traité de paix de 1783, ainsi que leurs enfants et descendants de l'un ou de l'autre sexe, seront distingués par les lettres U. E. après leur nom, en allusion à l'unité de l'empire". Ainsi les fonctionnaires anglais qui se réfugièrent au Canada au début des hostilités et les colons qui émigrèrent après la guerre, parce que les nouvelles conditions dans leur pays n'étaient pas à leur goût, ne sont véritablement pas des "United Empire Loyalists", termes ne s'appliquant qu'aux soldats coloniaux ayant servi contre les rebelles.

Ces soldats coloniaux étaient au nombre de 25,000 et pendant la guerre leurs propriétés furent détruites et confisquées et leurs familles persécutées. La Couronne anglaise se montra généreuse envers eux, leur donna des terres et leur accorda temporairement des subsides et des provisions jusqu'à leur établissement. Le gouvernement plaça ces Loyalistes principalement dans Ontario, dans la Baie-des-Chaleurs et au nord du Saint-Laurent, mais il refusa de leur donner des terres au sud du fleuve, car on avait décidé pour le moment de ne pas ouvrir le territoire canadien le long de la frontière. Ainsi, bien peu de vrais "U. E. Loyalists" firent souche dans les cantons de l'Est.

Pendant, dans le comté de Missisquoi, un petit groupe de soldats licenciés des régiments formés parmi les coloniaux loyaux de la province de New-York, s'obstinèrent à rester à la tête de la baie de Missisquoi où ils étaient venus par la route de l'Hudson et du lac Champlain. Le sol où ils plantèrent leurs tentes n'appartenait pas à la Couronne, mais aux seigneurs de Foucault et de Saint-Armand et le gouvernement était dans l'impossibilité de leur en donner la propriété. On leur offrit des terres ailleurs où la Couronne était propriétaire, mais ils ne voulurent pas bouger. Le gouverneur général donna alors ordre de leur couper les vivres, car ils recevaient des provisions du gouvernement, et menaça de faire détruire leurs maisons et de les transporter de force à Saint-Jean. Une requête, conservée dans les archives d'Ottawa et que M. Noyes cite dans son remarquable travail "The Loyalists and Early Settlers of the District of Bedford", fut adressée par ces "squatters" au gouverneur-général et ces menaces sévères ne furent pas mises à exécution, car on retrouve plusieurs des signataires de cette requête parmi les associés qui fondèrent le canton de Dunham.

Il est curieux de remarquer parmi les signatures qui apparaissent au bas de cette supplique, des noms aussi peu anglais que: "Christian Wehr, Christian Maver, John Ruitter, Conrad Best, Ludwig Streit, John Van Vorst". Ces anciens combattants de l'armée royale aux noms d'apparence teutonique avaient été recrutés dans le nord de la province de New-York, dans les vallées des rivières Mohawk et Schoharie, où il y avait une colonie considérable d'Allemands, venus du Palatinat, à la suite des guerres de Louis XIV, qui ravagèrent leur pays.

Plusieurs descendants des premiers colons hollandais de New-York vinrent plus tard s'établir dans le comté de Missisquoi et un certain nombre de Hessiens, appartenant à l'armée de Burgoyne, qui fut faite prisonnière à Saratoga, se fixèrent aussi dans le comté de Missisquoi, ce qui explique parmi les "braves et intelligents" électeurs des paroisses de St-Armand, St-George-de-Clarenceville et St-Thomas l'abondance de noms allemands et hollandais comme Van de Water, Vosburg, Boomhower, Sornberger, Van Antwerp, Hauver, Stinehour, etc. Van Vliet Frelighs, médecin à Rhinebeck sur l'Hudson, vint dans le comté de Missisquoi fonder le village de Frelighsburg et fut l'un des premiers députés du comté. Certains noms allemands et hollandais se sont anglicisés avec le temps et c'est ainsi que les Van Puyckel sont devenus de simples Pickles, les Muller ont été convertis en Miller, les Schultz en Church, les Boechaus en Bockus etc.

Un bon nombre de ces colons hollandais et allemands, venus de l'état de New-York, étaient des personnages importants et arrivèrent au Canada avec des moyens considérables. Ainsi on a conservé la tradition de l'arrivée du Dr Frelighs dont les possessions terrestres chargeaient 23 chariots. En peu de temps les établissements qu'ils fondèrent dans Missisquoi furent prospères.

Quelques-uns d'entre eux amenèrent même avec eux les esclaves noirs qu'ils possédaient dans le New-York et c'est ainsi que l'esclavage a existé pendant quelque temps dans le comté de Missisquoi et qu'une partie de son sol a été défriché par des esclaves noirs. Cet état de choses ne dura pas très longtemps, cependant, parce que les lois anglaise ne reconnaissaient pas l'esclavage. On peut voir encore aujourd'hui, à environ un mille de la gare de Saint-Armand, le long de la route conduisant à la frontière, au pied d'un rocher, le cimetière où dorment ces humbles serviteurs qui aidèrent les pionniers à abattre les grands arbres de la forêt, à bâtir la hutte de bois rond et à moissonner les premiers blés croissant entre les souches. L'endroit est encore aujourd'hui connu sous le nom de "Niggers Rock".

Les véritables défricheurs du comté de Missisquoi furent les colons venus des anciennes colonies de New-York, Massachusetts et Vermont, lorsque les cantons furent ouverts, et en faveur de qui on a étendu la signification des termes "U. E. Loyalists". C'est là une inexactitude, puisque, comme les cantons de Missisquoi furent fondés 13 ou 15 ans après le traité de Paris, mettant fin à la guerre de l'Indépendance, par exemple Dunham en 1796, Farnham en 1798 et Stanbridge en 1801, les "U. E. Loyalists", c'est-à-dire les soldats licenciés, avaient depuis longtemps été établis ailleurs. Cependant les derniers arrivés ne se réclamaient pas moins de leur attachement à la Couronne britannique pour obtenir des terres en ce pays et le gouvernement qui désirait des colons avant tout, se laissa de bon gré convaincre par ces protestations de loyauté tardive. Les "leaders" à qui les cantons avaient été concédés et qui étaient désireux de les ouvrir à la colonisation, firent une campagne de recrutement dans la Nouvelle-

Angleterre et conduisirent dans les forêts de Missisquoi toute une armée d'anciens sujets anglais, professant un repentir sincère de leur hostilité passé ou une fidélité que des années de séjour en pays ennemi n'avait pas entamée. D'ailleurs la conduite des patriotes américains favorisa cet exode de la Nouvelle-Angleterre vers les cantons de l'Est. Malgré la clause du traité de 1773, garantissant aux personnes, qui conservèrent leur sympathie pour la Mère-patrie pendant la guerre, le respect de leurs propriétés et de leurs droits, les Américains, qui avant aujourd'hui savaient prendre des familiarités avec les traités de paix, n'en persécutèrent et molestèrent pas moins ceux qui pendant la guerre n'avaient pas montré d'enthousiasme pour la séparation politique. Cette hostilité de leurs concitoyens, le manque de terres disponibles dans les vieilles colonies et les avantages de concessions gratuites offertes dans les cantons de l'Est induisirent bon nombre de ces gens à passer la frontière. Ils sont les ancêtres de la plupart des familles des cantons de l'Est.

Pour n'être pas tous des descendants de "U. E. Loyalists" bien authentiques et brevetés, les habitants des cantons de l'Est ont toujours hautement revendiqué leur loyauté et leur fidélité à nos institutions, et avec raison. Un incident qui se passa à l'Assemblée Législative du Bas-Canada, en 1833, et dont fut le héros, Ralph Taylor, député de Missisquoi, descendant d'un U. E. Loyalist authentique, Alexander Taylor, membre de cette obstinée petite colonie de la baie de Missisquoi qu'Haldimand ne put déloger, est une illustration intéressante de la vivacité de ce sentiment et de l'énergie qu'on a toujours mise à le défendre. Cette année-là fut organisée en Angleterre par statut impérial la British Canadian Land Company à qui fut concédé 850,000 acres de terre dans les cantons de l'Est. Le but avoué de cette compagnie, de connivence avec le conseil exécutif, était d'importer des colons des Iles britanniques et de les grouper dans le sud-ouest de la province de Québec, afin d'en faire un boulevard contre la domination française. Naturellement, le projet était loin d'être populaire dans cette province où il souleva une opposition énergique. Le 8 mars 1833, l'Assemblée Législative, sur proposition de Antoine-Norbert Morin, député de Bellechasse, adopta une adresse de protestation à Sa Majesté au sujet de la création de la British Canadian Land Company. On y exposait que la formation de cette compagnie déterminerait la création d'un monopole agraire dangereux; que ce système amènerait la spéculation sur les terres; que c'était une erreur grosse de conséquences de concéder les terres de la Couronne à des propriétaires absents du pays et d'y établir le genre de fermage désastreux, "absenteeism", dont souffrait l'Irlande, et enfin que c'était une injustice pour la population de la province de Québec de lui enlever du coup toutes les terres disponibles qu'elle considérait comme son héritage le champ naturel de son expansion et de son développement futurs.

Lors du débat qui eut lieu sur la motion de M. Morin au sujet de la British Canadian Land Co, Louis-Joseph Papineau, bien que président de la Chambre,

descendit sur le parquet, selon une coutume alors en force, et fit un violent discours contre le projet de concéder les terres incultes des cantons de l'Est à cette compagnie. Il accusa les descendants des colons de la Nouvelle-Angleterre déjà établis dans cette région, comme les habitants du comté de Missisquoi, d'être au fonds de l'affaire et d'en être les instigateurs dans le dessein par ce moyen d'accroître leur influence et de noyer et dominer la population indigène. Il ne fut guère élogieux dans ses paroles à l'adresse des pionniers des cantons de l'Est et les accusa, entre autres choses, d'être prêts à vendre leur pays d'adoption après avoir déserté leur pays d'origine. Ralph Taylor, député de Missisquoi, était à son siège quand cette diatribe enflammée fut prononcée avec l'éloquence que dut y mettre le grand tribun, mais comme il ne comprenait pas le français il demeura calme et impassible sous les invectives. Mais lorsqu'on lui eût appris le sens des paroles de Papineau, il voulut, chose très louable, se faire le champion et le défenseur de ses électeurs attaqués, mais, au lieu de confondre Papineau en Chambre par une réplique cinglante, il lui adressa une lettre ouverte dans le "Mercury" de Québec. Il y disait, entre autres choses, que la réciprocité de sentiments entre les habitants des cantons de l'Est et M. Papineau était parfaite, puisqu'ils le détestaient et le méprisaient, lui et sa politique, aussi sincèrement et aussi cordialement que lui les méprisait et les détestait. Cette réplique, présentée d'une manière aussi irrégulière, mit le feu aux poudres. Le lendemain de sa publication dans le "Mercury", M. Bourdages, député de Nicolet, un autre grand nom dans notre histoire, se leva sur une question de privilège et attira l'attention de la Chambre sur ce qu'il qualifia de libelle contre l'Orateur, d'atteinte à la liberté des débats parlementaires et de violation des règles de la Chambre. Secondé par Louis-Hyppolite Lafontaine, qui devint ensuite sir Louis-H. Lafontaine, et juge en chef de la province, il proposa que les propriétaires du "Mercury", Thomas Cary et William Kemble, fussent traduits à la barre de la Chambre. Le 13 mars 1833, ces messieurs comparurent devant la Chambre, siégeant en Haute Cour, sur l'accusation d'avoir enfreint les privilèges parlementaires. Ralph Taylor se leva alors et s'avoua l'auteur de la lettre qu'ils avaient publiée dans leur journal, sur quoi on les renvoya. M. Bourdages, encore secondé par Louis-H. Lafontaine, fit motion pour que M. Taylor fut emprisonné dans la prison commune du district pendant vingt-quatre heures comme coupable de libelle malicieux contre l'Orateur, d'infraction à la liberté des débats et de violation des droits et privilèges de la Chambre. Cette motion fut adoptée par un vote de 45 contre 15. L'Orateur signa immédiatement un mandat d'incarcération contre le député de Missisquoi, qui dut aller passer la nuit "sur la paille humide du cachot". Vers les quatre heures de l'après-midi il fut conduit à la prison, qui n'était pas alors le Château des Plaines, mais s'élevait à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Morrin College, par le Sergent d'Armes de la Chambre. Plusieurs de ses amis l'accompagnèrent et un plus grand nombre lui fit une ovation, lorsqu'il fut libéré le lendemain.

De cet incident il serait permis de conclure que M. Papineau et ses idées de réforme n'étaient pas très populaires dans le comté de Missisquoi. En effet, en 1837, les compagnies de milice de Clarenceville, Philipsburg, St-Armand et Frelighsburg mirent à mal une petite troupe de soi-disant révolutionnaires qui revenait de Swanton, dans le Vermont, où elle était allée chercher des armes et des munitions. Mais, cependant, parmi les descendants des pionniers, venus de la Nouvelle-Angleterre, Papineau avait un bon nombre de partisans. Car on se figure à tort que le mouvement de 1837-38 fut exclusivement le fait des Canadiens français; un bon nombre de Canadiens anglais de la province de Québec, sans parler de William Lyon Mackenzie et ses partisans du Haut-Canada, se joignirent à Papineau pour réclamer des réformes libérales dans le gouvernement du pays et pour protester contre le despotisme et l'absolutisme du gouverneur et du conseil exécutif. Les principaux lieutenants de Papineau n'étaient pas les deux Nelson et O'Callghan et le premier—et unique—président de la république du Bas-Canada ne fut-il pas Robert Nelson?

C'est ainsi que dans le comté de Missisquoi un groupe assez important d'hommes de langue anglaise, aux idées larges, supportaient le mouvement constitutionnel et, avec Papineau, demandaient un gouvernement responsable au Canada. Le château-fort de ces radicaux ou patriotes—cela dépend du point de vue où l'on se place—était le petit village de Stanbridge East, dans le comté de Missisquoi, aujourd'hui un hameau morne, terne et sans vie que le touriste non averti serait bien à cent lieues de prendre pour l'aire de bouillants révolutionnaires. Les deux hommes les plus en vue parmi les patriotes du comté de Missisquoi étaient Solomon Bingham, ancien élève de l'université de Dartmouth, N. H., fils du juge Mayro Bingham du Vermont et qui devint lui-même juge à la place de son père, plus tard,—et H. J. Thomas, fils d'un officier anglais, mort à Québec. Ils publiaient à Stanbridge East un journal qui avait pour titre "Missisquoi Post", l'organe des Patriotes.

Le journal de Bingham et de Thomas était, dit-on, fort bien écrit et ses rédacteurs ne cessaient de réclamer les réformes, dont l'opportunité et la nécessité furent plus tard reconnues, avec une vigueur et un courage qui devaient leur attirer la colère et la vengeance des "Tories". En effet, lorsque la loi martiale fut proclamée et les troupes mobilisées, le premier acte de sir John Colborne fut d'envoyer un détachement à Stanbridge East se saisir du "Missisquoi Post". Les soldats réduisirent les meubles du bureau en pièces et les jetèrent dans la rue et quant à la presse du journal elle fut précipitée dans l'écluse du moulin à farine, sur la rivière au Brochet, où elle demeura pendant 60 ans. Elle en fut retirée par M. Cornell, propriétaire du moulin, et elle forme aujourd'hui partie des reliques de la Société Historique du comté de Missisquoi.

(A suivre)

LE COIN DES ARTISTES**Lorenzo de Nevers**

Le nom de Lorenzo De Nevers est peu connu parmi nous. Après avoir vécu à Paris pendant plusieurs années, il demeure aujourd'hui aux Etats-Unis, où se trouve sa famille. Il est le frère d'Edmond De Nevers, écrivain distingué bien connu à Québec.

Lorenzo De Nevers naquit à la Baie-du-Febvre vers 1875. Il est le fils d'Abraham De Nevers, dit Boisvert, autrefois cultivateur de cette paroisse. Cette famille, dit l'abbé Elz. Bellemare, dans son histoire de la Baie-du-Febvre, vient de Sainte-Croix, comté de Lotbinière. Elle descend de Guillaume De Nevers qu'on trouve propriétaire d'une terre voisine de l'église de Saint-Nicolas, en 1682. (1)

La famille De Nevers, dit Boisvert, quitta la Baie-du-Febvre, il y a une trentaine d'années, pour aller se fixer à Central Falls, R.I., où elle demeure encore, croyons-nous. L'aîné de la famille, M. Ernest De Nevers, y a établi un commerce de meubles des plus prospères. Son frère, Edmond De Nevers, après avoir fait ses études

(1) La famille De Nevers, dit Boisvert, est originaire de l'Espinay, en Champagne. Ce nom a varié plusieurs fois dans son épellation. La famille De Nevers est connue au Canada sous divers surnoms. Mgr Tanguay nous dit que les Tennevert, les Dannevert, les Brentigny, les Joubin ou Jobin et les Boisvert ont pour ancêtre commun Etienne De Nevers et Agnès Luosdisec, son épouse, qui habitaient la Champagne.

Un de leurs fils, Etienne De Nevers, dit Brentigny, vint au Canada vers 1651. Il se maria à Québec, le 28 octobre 1652, à Anne Hayot, dont il eut plusieurs enfants. Guillaume, l'aîné, se maria à Sillery, en 1671.

La famille De Nevers, dit Boisvert, dont on trouve une branche établie à Ste-Croix, et les De Nevers, dit Boisvert, autrefois de la Baie-du-Febvre, descendent d'Etienne De Nevers dit Brentigny et se rattachent à l'une des branches de cette famille.

au Collège de Nicolet, a séjourné en Europe une vingtaine d'années. C'est au cours de ce voyage qu'il a publié ses principaux ouvrages: "l'Avenir des Canadiens français" et "l'Âme Américaine", 2 volumes. Quelques autres de ses frères sont établis aux Etats-Unis et font honneur à leur pays d'origine.

Le jeune Lorenzo, qui avait des talents pour la peinture, étudia d'abord à Providence, R.I., à l'Ecole des Beaux-Arts de cette ville. Il y obtint le premier prix de peinture, alors qu'il avait pour concurrents plus d'une centaine d'élèves américains dont quelques-uns suivaient les cours depuis cinq ans. Les journaux de Providence lui rendirent hommage en disant: "He was the only French Canadian!"

Encouragé par ce début, Lorenzo De Nevers partit pour Paris vers 1898, attiré, sans doute, par son frère Edmond qui y demeurait depuis quelques années, et dont le nom avait déjà acquis une notoriété européenne enviable.

Le jeune peintre entra à l'Académie Julian où il fut l'un des bons élèves de Jules Lefebvre. Il travailla rudement, et en 1900, il exposait au Pavillon Canadien un joli tableau intitulé: "Un coin de campagne du Canada". Cette toile attira l'attention des visiteurs par sa fraîcheur, le coloris et l'impression agréable qu'elle donnait de nos campagnes canadiennes.

Pendant son séjour à Paris, Lorenzo De Nevers copia de presque tous les grands maîtres qui sont aux Musées du Louvre et du Luxembourg, ne faisant, généralement, qu'une copie du même tableau. Il voulait par là se verser dans la manière de chacun pour se former et acquérir une manière à lui.

Les nombreuses copies qu'il a faites sont remarquables de fidélité et de ressemblance. Elles lui étaient enlevées sans tarder par des compatriotes de passage dans la capitale française. Sir Wilfrid Laurier, les honorables MM. Adélar Turgeon et H.-B. Rainville, M. Neuville Belleau, etc., lui achetèrent un bon nombre de copies. L'honorable M. Turgeon possède, entr'autres œuvres d'art remarquables qui ornent ses salons: "Les bœufs se rendant au labour"

de Troyon et le "Nid" de Boucher. Ces copies sont d'une beauté et d'une ressemblance telles que le propriétaire de ces tableaux nous a déclaré qu'elles sont aussi belles que les originaux eux-mêmes! M. Neuville Belleau possède la "laitière" de Greuze, œuvre admirable de grâce et de beauté féminines.

Les amis de M. Edmond De Nevers, à Québec, se rappellent, sans doute, son appartement de la rue Charlevoix où l'on remarquait quelques bonnes copies faites par son frère Lorenzo: entr'autres "Un Raphael, un Titien, un Daubigny, un Lagrenée, un Rosa Bonheur et un Teniers". (1) Tous reverront avec plaisir le "Labour Nivernais" de Rosa Bonheur, excellente copie qui faisait l'admiration de ceux qui, chaque samedi soir, se réunissaient chez cet ami toujours accueillant pour y causer littérature, beaux-arts et musique, car Edmond De Nevers était violoniste tout aussi remarquable que brillant écrivain.

Le "Labour Nivernais" est un des tableaux les plus célèbres de Rosa Bonheur. Rappelons, en passant, que cette femme peintre est née à Bordeaux le 20 mars 1822 et qu'elle est morte à Melun en 1899. Peintre d'animaux et de paysages champêtres, Rosa Bonheur a retracé d'un pinceau viril des scènes rustiques qui respirent la robustesse et l'énergie. La poésie de son attelage nivernais, nous dit l'un de ses critiques, est faite de force plus que de grâce. Mais avec quelle maîtrise l'artiste a brossé les grands bœufs de son pays!

Les œuvres de ce genre sont réconfortantes par leurs inspirations saines et l'élévation des sentiments exprimés. Elles célèbrent la noblesse du travail et la beauté de l'obscur labeur de la terre. On y retrouve comme l'écho des peines et des joies de l'homme des champs. Admiratrice de la nature dans tout ce qu'elle embrasse de bon et de grand, Rosa Bonheur l'a peinte avec amour sous ses aspects divers. Pierre Dupont, dans une de ses chansons, exprime admirablement ces sentiments:

(1) Ces deux derniers tableaux sont maintenant la propriété de l'auteur du présent article.

Rêve, paysan, rêve.
 Entends la semence qui lève,
 Regarde les bourgeons rougir,
 Et comme tes enfants grandir :
 C'est l'avenir!

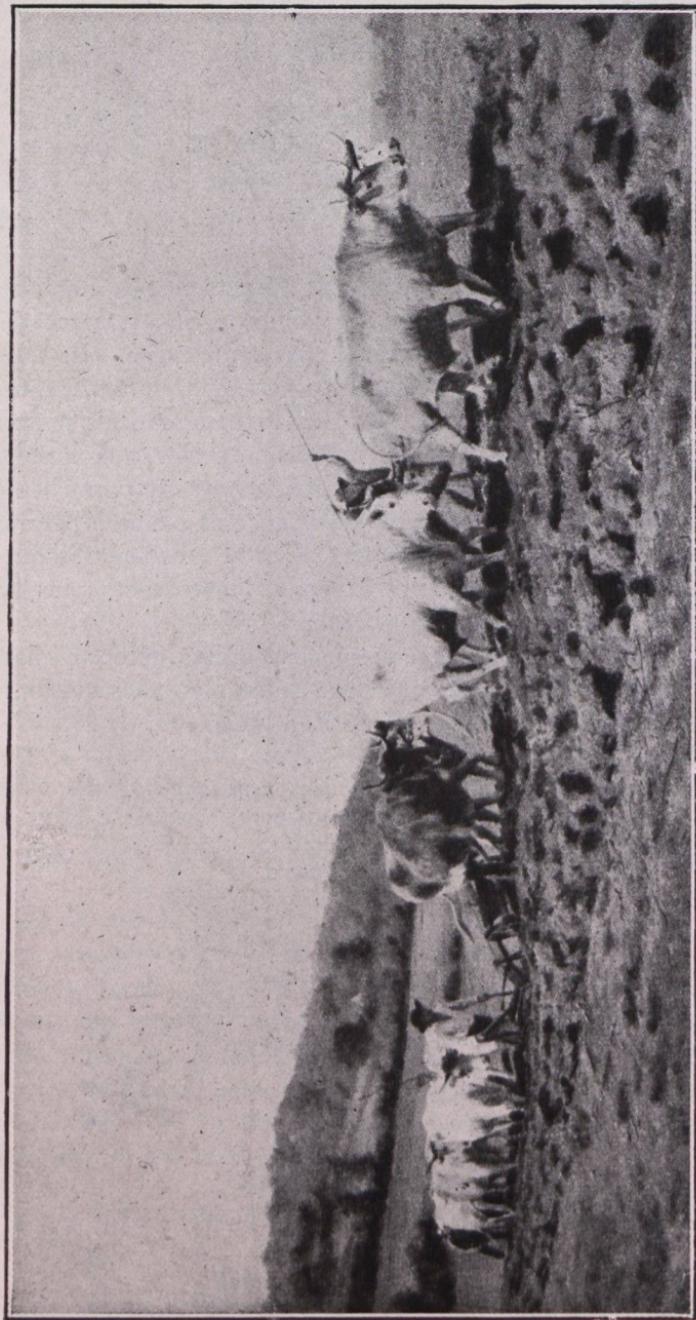
Le Nivernais, dont la capitale est Nevers, est le nom d'une ancienne province de France, aujourd'hui le département de la Nièvre. Ce pays est surtout renommé par son élevage. Le tableau dont nous donnons ici une excellente reproduction représente un labour profond fait avec ce que les cultivateurs français nomment la charrue fouilleuse qui défonce le sol à une profondeur variant de 16 à 24 pouces. Les bœufs du Nivernais comptent parmi les plus beaux spécimens de la race bovine en France et même à l'étranger.

Ce sont, sans doute, des animaux de cette race superbe qui ont inspiré au barde français, Pierre Dupont, l'une de ses plus belles chansons, les "Bœufs", publiée en 1845.

Nous donnons ici les deux premiers couplets de cette chanson populaire au Canada, car ils font l'éloge des nobles bêtes qui forment le sujet principal du beau tableau de Rosa Bonheur.

J'ai deux grands bœufs dans mon étable,
 Deux grands bœufs blancs marqués de roux,
 La charrue est en bois d'érable,
 L'aiguillon en branche de houx.
 C'est par leurs soins qu'on voit la plaine,
 Verte l'hiver, jaune l'été.
 Ils gagnent dans une semaine,
 Plus d'argent qu'ils m'en ont coûté.

Les voyez-vous, les belles bêtes,
 Creuser profond et tracer droit,
 Bravant la pluie et la tempête.
 Qu'il fasse chaud, qu'il fasse froid,
 Lorsque je fais halte pour boire,
 Un brouillard sort de leurs naseaux,
 Et je vois sur leurs cornes noires,
 Se poser les petits oiseaux.



LE LABOUR NIVERNAIS, Lorenzo De Nevers, d'après Rosa Bonheur.

Copié au Louvre, Paris, 1901.

M. Lorenzo De Nevers n'eût-il copié que les tableaux dont nous avons parlé, et il en a copié bien d'autres depuis, que déjà il aurait droit à notre admiration et à une mention honorable dans le TERROIR. Mais M. De Nevers a sans doute continué à produire, dans son pays d'adoption, des œuvres personnelles, et il doit avoir aujourd'hui un grand nombre de tableaux originaux qui le placent au nombre de nos bons peintres canadiens.

HORMISDAS MAGNAN





PETITE CHRONIQUE



Lucien Boyer qui, par deux fois, à laissé de si amusants souvenirs à Québec, va revenir de nouveau nous égayer de ses joyeuses chansons dont plusieurs, sans doute, aujourd'hui, éveilleront les échos des terribles jours des tranchées.

Sait-on que Lucien Boyer vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur par le gouvernement français en récompense et appréciation de l'effet psychologique qu'à produit l'un de ses chants sur le moral des poilus des tranchées? Il fallait évidemment que la chanson qui lui a valu une telle récompense fût vraiment remarquable. Elle l'est en effet, puisqu'il s'agit de "Quand Madelon." Qui ne connaît pas cette joyeuse et entraînant chanson de marche, même chez nous? N'est-elle pas, ici même, dans toutes les bouches; ne l'entend-on pas dans toutes les machines chantantes?

Toutes les guerres ont eu leurs chansons de guerre; la dernière surtout en a provoqué des recueils; mais aucune, paraît-il, n'a plus réjoui les soldats dans leurs marches forcées, ne leur a procuré plus de repos bien mérité, dans leurs billets de logements, que la "Madelon" de Lucien Boyer. Et telle fut sa vertu entraînant que les "Tommies" oublièrent leur "Tipperary" et les "Sammies" leur "Over there" pour fredonner "Madelon".

C'était la consécration du succès.

"Madelon" n'est pas un chant de guerre terrible qui excite au carnage; c'est le chant doux et consolant qui invite le soldat au foyer où l'attendent ceux qu'il aime; et si le doux espoir que cette chanson évoque a réussi à inviter les soldats de France à ne pas trop "s'en faire", dans leurs surhumaines misères, Lucien Boyer a mérité la récompense des patriotes.

Notre excellent ténor canadien-français Paul Dufault est de nouveau en tournée dans la province de Québec où, partout, l'on ne lui marchandé pas les succès.

Les chants, comme la musique, sont suggestifs. Certains rythmes clairs prennent pour toujours la forme de cette joie de respirer que l'on goûte, sans le savoir, à certains moments de notre vie alors que nous les avons entendus ; c'est comme une eau limpide qui se soumet au contour d'un vase ; l'on respire cette joie longtemps après quand l'on entend, de nouveau, ces rythmes ; d'autres rythmes, même perçus dans l'enfance, donnent pour toujours le désir impréci de choses que l'on ne peut définir. Et l'on ne peut jamais entendre les premiers comme les derniers sans être secoué d'émotion.

Et c'est ainsi que chaque fois que je vois écrit ou que j'entends dire le nom de Paul Dufault, il me revient à la mémoire un chant, le premier que j'entendis de lui, et que j'ai entendu maintes fois depuis ; et alors, j'éprouve toujours le même sentiment de nostalgie imprécise, comme si j'étais au cœur d'une forêt dont les allées se perdent. Ce chant est une mélancolique cantilène d'une tristesse indiscible dans les mots, le rythme et les notes. C'est : "J'ai pleuré en rêve". Ce ne sont pas des vers qui sont ainsi chantés d'un rythme si inégal.

J'ai longtemps cherché le nom de l'auteur des mots de cette cantilène et, comme Archimède, le hasard m'a, tout récemment, permis de lancer la célèbre exclamation grecque : eureka !

Sait-on que les mots de "J'ai pleuré en rêve" sont d'un féroce poète révolutionnaire allemand ? Ils sont, en effet, de Henri Heine qui fut tour à tour banquier, fonctionnaire, avocat, judaïste, protestant, révolutionnaire, politicien, voyageur, bon-ententiste, enfin, poète romantique—le dernier même des romantiques allemands.

Ce chant dont je parle et que rend avec tant d'expression Paul Dufault, n'est pas, comme on pourrait le croire, si l'on n'accorde pas à son audition une attention de rimeur, une piécette rimée selon les règles de la prosodie. Ce sont trois pensées, trois pensées

d'amour, extraites des œuvres de Henri Heine et mises en musique.
Les voici :

—J'ai pleuré en rêve; je rêvais que tu étais morte; je m'éveillai et les larmes coulèrent de mes joues.

—J'ai pleuré en rêve; je rêvais que tu me quittais; je m'éveillai et je pleurai amèrement longtemps après.

—J'ai pleuré en rêve; je rêvais que tu m'aimais encore; je m'éveillai et le torrent de mes larmes coule toujours.

Me faudrait-il rappeler que la dernière partie de la vie de Henri Heine fut empoisonnée par la jalousie?

* * *

“Glissez, mortels, n'appuyez pas.”

Cela semble d'abord un précepte à l'usage des patineurs et des patineuses et, comme durait hier encore la saison du patin, il peut être un peu de l'actualité.

Ce précepte, quoiqu'il en soit, est souvent cité. C'est même l'un de ceux dont l'on peut dire qu'il est une scie. Mais qui, aujourd'hui, peut dire, sans recherches spéciales, le nom de son auteur? Il est bon de citer des proverbes, encore faudrait-il connaître le nom de leur auteur ou leur origine. “Glissez, mortels, n'appuyez pas” est le dernier vers d'un quatrain complètement oublié qui a pour auteur un nom également ignoré: Pierre-Charles Roy, poète dramatique français qui est mort en 1764. Il avait pour spécialité les madrigaux et les quatrains. C'était un “type” dans le sens qu'on donne à ce mot aujourd'hui; il n'avait aucun à-propos dans la conversation, à tel point que Fontenelle disait de lui : “C'est l'homme d'esprit le plus bête que j'aie connu.”

Parmi les quatrains qu'il a laissés, il y a celui-ci :

Sur un mince cristal, l'hiver conduit leurs pas,
Le précipice est sous la glace.
Telle est de vos plaisirs la légère surface,
Glissez, mortels, n'appuyez pas.

Comme on le voit, il n'y a que le dernier vers qui soit connu, archi-connu, autant que les autres et que toutes les autres œuvres de ce poète ne le sont pas.

C'est injuste, tout de même; il y a des gens qui sont entrés dans l'immortalité avec un mot, avec une phrase, avec un vers, mais l'on fait suivre ce mot, cette phrase ou ce vers de leur nom; "Glissez, mortels, n'appuyez pas," cité si souvent, n'est jamais suivi du nom de Pierre-Charles Roy, What's in a name?

* * *

L'Amorphisme est l'une des dernières écoles littéraires de Paris. Il serait, vraiment, assez difficile de la définir et d'en préciser l'objet, à moins d'être initié. Donnons, au moins, un exemple de cette littérature hybride. Cet exemple est considéré, par les critiques qui ont le privilège de pouvoir comprendre, comme une perle; une perle, sans doute, que l'on trouverait dans le fumier, mais pour un peu, je préférerais le fumier. C'est intitulé "Actions de Grâces" et c'est signé D. Vualex.

Sur les autels fuligineux,
 Au sein des fuchaines secrètes,
 Règnent, éperlotiques dieux,
 Les dieux prurits de ces retraites.

Vois, sur cet autel ptyalique,
 Brûlent les odorants prytales
 Au doux parfum épipastique,
 La céliaque des sultanes.

Sur celui-ci le colcotar
 Se mêle à l'opaline absconse;
 Là, le cystotôme et le nard,
 Plus loin l'hydrot et le narcisse.

Nous y sacrifions l'éphore,
 L'anacolithe et la gronide,
 Et versons l'haste de l'amphore,
 Pour les libations de chlamyde.

Ami, cette calme retraite
 Apaisera ton cœur fiévreux,
 Immole ta plaie secrète
 Sur l'autel révééré des dieux.

Qui sait, c'est peut-être cela que l'on voudrait, en certains milieux intellectuels, nous imposer pour remplacer cette tête de Turc que l'on appelle le Régionalisme !

* * *

A propos de Pierre Benoit qui aurait plagié son *Atlantide* dans *She* de sir Rider Haggard, les partisans et les adversaires de Pierre Benoit ont remis sur le tapis la question des nègres de la littérature. Les plus tièdes à l'égard de Pierre Benoit lui rendent cette justice qu'au moins il ne s'en remet pas au zèle d'un secrétaire, pour les initiés, d'un nègre. On entendait par là, naguère, ces pauvres malheureux ignorés qui étaient chargés d'écrire des œuvres complètes de plusieurs grands romanciers qui signaient ensuite ces œuvres de leur nom. Les nègres étaient payés et ils n'avaient pas le droit de se plaindre d'être privés de la gloire de tel ou tel passionnant feuilleton qui élevait celui qui le signait au pinacle des honneurs. On assure qu'Alexandre Dumas eut un nègre qui est le véritable auteur d'au moins deux des *Trois Mousquetaires*. Ce nègre s'appelait Auguste Maquet.

Il y a encore des nègres aujourd'hui. Mais ils sont plus modernes, ils sont à l'emploi du libraire qui édite le roman à bon marché. Un nègre en disponibilité se présente à lui avec un scénario de quelques lignes. L'"homme d'affaires" en librairie lui fait savoir, par un commis, ce qui suit :

"Faites-nous quelque chose de tendre, sans description... ça embête le public; et de l'amour, beaucoup d'amour, chez les gens du monde !... pour le cadre, eh ! bien, faites passer ça en Espagne, ça plait toujours... Vous savez, l'exotisme, ça amuse... Si vous avez de la délicatesse, vous pouvez y mettre un peu d'adultère."

On nous assure qu'il y a aussi des nègres qui... pâlisent dans les bibliothèques nationales... nègres pour auteurs graves, et qui écrivent, par exemple, pour le patron, des ouvrages qui sont intitulés: *Les privilèges des évêques du Roussillon*, ou encore: *les Aires Morphologiques des Parlers de l'Angoumois*, ou des *Notes sur Festus*.

Pauvres nègres ! et le malheur, c'est qu'ils sont blancs. Ils auront beau avoir écrit *le Cœur en dérive*, ils n'en ont pas moins des crampes d'estomac; et c'est pour cela qu'ils écrivent... et qu'ils sont nègres, quoique blancs.

* * *

On aurait tort de croire qu'un jeune quidam de chez nous est imprégné de culture française, s'il passe tout son temps dans nos librairies à la recherche du dernier livre français paru. Trop souvent, l'on ne pourra trouver, dans ces librairies, que des ouvrages dans le genre de ceux-ci : *Mademoiselle Fifi*, *Le Bonheur de Ginette*, *Joies d'Amour*, *L'Amant de la Petite Dubois*, etc.

* * *

Des intellectualistes a outrance qui font une guerre à mort aux défaitistes de chez nous, ne jurent que par le *Feu* d'Henri Barbusse. Savent-ils qu'en Allemagne et autres pays ennemis, le *Feu*, traduit, a obtenu un succès considérable? Un éditeur hollandais, mis en goût, a fait traduire *l'Enfer* du même auteur. La justice hollandaise s'émut et l'ouvrage fut interdit.

Dans ce cas, décidément, je préfère un bon ouvrage régionaliste au *Feu* de Barbusse, quoiqu'en disent certains de ses admirateurs de chez nous...

DAMASE POTVIN.



❖ L'EMIGRE ❖

M. Deschamps, cultivateur, habite l'une des campagnes qui alimentent notre grande ville, et, chaque semaine, il m'apporte légumes ou viandes, beurre ou crème. Il me fournit ainsi de denrées depuis plusieurs années.

Un jour de l'été dernier,—en juillet,—je vis, à son air soucieux, qu'il y avait pour lui quelque chose d'inusité qui marquait dans sa paisible vie champêtre, et, lorsque je m'informai comment ça allait à la campagne—comme d'ailleurs je faisais toujours, parce que cela lui causait bien du plaisir,—il en profita pour me confier aussitôt la nouvelle dont il était comblé.

—Ben! m'sieu, me dit-il, 'maginez-vous qu'il m'est arrivé une chose à quoi je ne m'attendais pas!... J'ai un frère plus jeune que moi: Jos! Ca fait vingt-cinq ans qu'il est parti d'chez nous pour aller aux Etats. Il pensait y faire fortune ben plus vite et mieux qu'en Canada. Où avait-il trouvé ça? Je l'ignore. Probablement une histoire d'un de ces fameux voyageurs qui passent souvent chez nous et qui aiment tant à blaguer l'monde. Parce que, vous savez, moi, je crois qu'on peut faire aussi bien, même mieux dans son pays, qu'à l'étranger. D'abord, on est avec les siens; on y rencontre plus de sympathies au coudoiement de tous les jours et, s'il survient d'la misère, d'la maladie, des peines, eh bien! on sent autour de soi plus de compassion et d'aide que si l'on s'en va au loin vivre chez des gens qu'on n'connait pas, que ça prend du temps à connaître, et qu'on n'connait jamais bien comme ceux avec qui on a grandi. Est-ce correct?

—Vous avez bien raison, dis-je, approuvant d'un signe de tête.

—Et puis, pour gagner beaucoup d'argent aux Etats, ça n'se gagne pas tout de suite en arrivant, surtout par un jeune homme frais parti d'la campagne. La même remarque s'applique également

à nos gens de ville piqués de la même mouche. Alors, si la fortune, là-bas, ne s'acquiert pas d'emblée, combien plus de temps ne nous faut-il pas pour nous faire jour parmi des étrangers qu'au pays natal, où l'on est justement connu et considéré? Naturellement, vous m'objecterez qu'il y en a des nôtres qui parviennent vite à la richesse. J'dis qu'ça s'peut, mais avouez que c'est le p'tit nombre!

Enfin! mon frère est revenu, et j'étais ben content de le revoir après une si longue absence. Il est ben habillé, comme un homme qui a l'moyen. Il a une belle montre et une grosse chaîne d'or... et il paraît avoir une poignée d'argent!... Comme de raison, c'est p't'être tout c'qu'il a!... Et si c'est tout son avoir, on n'peut pas dire qu'il a fait fortune en vingt-cinq ans!... Enfin, c'est son affaire; c'est lui qu'ça r'garde, mais il a un défaut que j'crois commun à tous ceux qui reviennent de loin. Et, Jos l'a, pas pour rire! j'vous assure! Il était en train de nous gâter la joie que son retour occasionnait. Mon cher monsieur, c'est *effrayant* comme il se vante ainsi qu'on nouveau pays! Mais on y a mis le hola. J'lui ai fait un r'mède qui est en voie de le guérir.

Le lendemain du retour de mon frère, après le déjeuner, je lui dis:

—Tu vas m'excuser, mon vieux! Faut que j'termine des travaux aux champs; ça n'peut pas se r'mettre et m'faut profiter du beau temps!... A la campagne, tu sais, nous sommes obligés à certains travaux qu'on n'peut laisser souffrir. Aimerais-tu à m'accompagner?

Il y consenti. Nous nous dirigeons vers la grange.

—C'est un' *p'tite* grange, qu'il remarque. Aux Etats, si tu voyais les granges qu'ils ont! C'est ben plus grand qu'ça!

Après, on passe à l'étable.

—Comme vos vaches et vos chevaux sont *p'tits*! Aux Etats, ajoute-t-il, si tu voyais comme ils sont gros! Deux fois plus gros qu'par ici.

On s'en va aux champs.

Chemin faisant, on traverse différentes pièces de grains: blé, avoine, etc. Et chaque fois, il vante les grains de son pays adoptif;

il les dit plus *gros*, plus beaux, les épis plus remplis, etc., que les nôtres.

Puis, on rencontre mon fils aîné, Louis, conduisant une faucheuse. Et Jos de critiquer encore.

En revenant à la maison, v'la qu'il la compare avec celles des Etats:

—Aux Etats, dit-il, ce sont des maisons de sept étages, de huit étages... Ici! pft!... Un étage, deux étages!

Ma femme, d'avant l'four, au bord du ch'min, surveillait une fournée d'pain. Comme de raison, d'après mon frère Jos. les fours de par chez lui étaient ben supérieurs aux nôtres! Les nôtres étaient si *p'tits*...

Ca commençait à m'agacer de l'entendre entonner toujours le même refrain.

J'lui montre le verger.

Jos, avec un dédain superbe, remarqua qu'nos pommes, c'étaient des s'nelles auprès de celles des Etats, et notre raisin, pas d'saveur comme le leur!

En apercevant mes ruches, il dit qu'les mouches à miel en Amérique étaient bien plus *grosses* et qu'ça donnait du miel autrement plus qu'nos *p'tites* affaires d'abeilles.

En passant près du puits, il fit encore avec un geste de tête, *sciant*:

—Aux Etats, c'est pas des *p'tits* puits comme ici; si tu voyais ça!...

J'défendais mon pays du mieux que j'pouvais, mais la moultarde me montait au nez. C'pendant, j'me cont'nais pour pas m'choquer et lui dire des bêtises! Pensez-y don', un frère que ça faisait rien qu'une journée—et pas encore ça—que je r'voyais, après vingt-cinq ans d'absence! j'étais pas pour le mal recevoir; mais, je m' dis en moi-même, faut que j'lui fasse un r'mède, et un bon, pour qu'il change, ou au moins qu'il modère sa vantardise. Comment faire? J'jonglais à toutes sortes de plans, mais aucun ne me convenait, et pendant c'temps-là, mon gaillard en visitant ma terre,

faisait des comparaisons à mon désavantage. Nous autres, c'était toujours tout en *p'tit*, mais aux Etats, eh ben! tout l'contraire!

Le jour s'écoula d'la sorte et la veillée pareillement. Il les a-t-i' blagué nos gens,—des voisins v'nus pour voir Jos—ce soir-là! Et, l'plus fort c'est qu'nos veilleux en gobaient pas mal, de ses vantardises.

A la fin, à force de ruminer une idée de vengeance, j'en trouvai une.

Mon jeune gars avait capturé dans la p'tite coulée qui passe en arrière d'la maison, une tortue de vase—vous savez!—elle avait six pouces de long. Il lui avait fait un trou dans l'écaille près de la queue, et l'attachait par là avec un cordon pour pas qu'elle lui échappe.

Eh ben! j'pris la tortue, un peu avant qu'on fut se coucher, et je l'attachai au pied du lit d'mon frère mais sous les *couvertes*.

Ca n'faisait pas deux secondes qu'mon frère s'était couché, que tout à coup il lance un cri de frayeur et de douleur, car la bête l'avait mordu, et il sauta hors du lit. Il allume sa lampe, se regarde le pied qui saigne, puis aperçoit dans le lit c'te carapace noirâtre qui bougeait.

Il crie:

—Jean! Jean! viens don' voir c'te affaire qu'est dans mon lit!
Elle m'a mordue...

—Dors! que j'lui dis ben tranquillement. Dors, hein! C'est rien qu'une d'nos *p'tites* punaises canadiennes! Vous d'vez en avoir des plus *grosses* qu'ça aux Etats?... Hein?...

Et j'éclatai d'rire.

Il a compris la leçon. Puisse-t-elle durer!

REGIS ROY

Ottawa, mars, 1920.



O'NEIL

Lorsque parut, il y a longtemps, l'article de Louis Fréchette sur O'Neil, le bedeau de Québec, plein d'esprit et de bonnes farces, il passa de suite sous les yeux d'un Français, M. Emile Demaizière, qui me dit:

—Quoi! O'Neil, de la Bourgogne, je connais cela: attendez que je rentre chez moi et vous en aurez des nouvelles.

Je retrouve les notes qu'il m'a fournies. Selon les apparences, un Irlandais catholique, du nom de Jean-Baptiste O'Neil, était marchand à Port-sur-Saône, Franche-Comté, voisin de la Bourgogne, avant l'année 1700. Il pouvait être de ces nombreux réfugiés qui s'établirent en France après la bataille de la Boyne. Sa femme se nommait Jeanne-Claudine Billard, un nom français.

En 1700 naquit de ce ménage Nicolas qui, le 22 avril 1722, dans la paroisse de Talmy, non loin de Dijon, Bourgogne, épousa Antoinette Joudrier. Ce garçon fut "capitaine dans les fermes du roi", ce que j'entends comme chef douanier, et mourut en 1730 ou 1731.

A Talmy, le 17 avril 1723 fut baptisé François (fils de ce Nicolas) qui vint au Canada et retourna à Talmy.

Pierre-Ignace, son frère, né à Talmy le 10 août 1726, vint aussi au Canada et n'en partit jamais. Sa descendance a vécu parmi nous. Il avait été perruquier à Talmy et continua ce métier à Québec.

François devait être dans les troupes d'après ce que nous verrons plus loin. Les deux frères ont dû arriver ensemble vers 1750.

A Québec, le 22 novembre 1751, François épousa Marie-Anne Chandonnet, née en 1726, et dont le père (du Mans, dans le Maine) s'était marié à Québec en 1712. Cet homme avait été sergent dans les troupes de France.

Voyez Tanguay VI, 169, en ce qui concerne les enfants des deux frères.

François a dû quitter le Canada durant l'été de 1760 avec sa femme et trois enfants: Anne-Marie baptisée en 1752, François, 1753, Marie-Antoinette, 1754. A Talmy, le 28 septembre 1760, il fait baptiser Louise, née en ce lieu. En 1762, baptême de Claude, mort enfant. Thérèse fut baptisée le 22 avril 1764 au même endroit. Et, en 1769 et 1772 deux autres enfants, décédés tout jeunes.

François portait en 1762 le titre de "sergent des canonniers-bombardiers des colonies". En 1764, la paix étant faite en Europe, il est dit "sergent invalide des troupes de la marine" (ce qui se prend pour colonie). En 1769, on le trouve marchand, puis bourgeois propriétaire à Talmy où il décéda le 9 septembre 1797.

Voyons ses enfants:

Anne-Marie épousa Jean Richard, valet de chambre du marquis de Courtivron, et elle mourut veuve le 27 juillet 1840, âgée de quatre-vingt-huit ans.

A Talmy, en 1764, le fils François fut parrain de sa sœur Thérèse. Admis plus tard au collège des gentilshommes irlandais, il se maria, eut un fils officier de la marine royale dont sont issus: 1° Mathilde morte à Auray, en Bretagne, le 25 mai 1892; 2° deux fils, dont un, qui a survécu, a été le général Armand O'Neil que l'on voit, en 1892, gouverneur à Constantine, Algérie.

Marie-Antoinette, célibataire, mourut à Talmy le 6 septembre 1842, âgée de quatre-vingt-huit ans.

Louise, née à Talmy, épousa Louis Faivre, domestique chez le président d'Arcelot, et fut la femme de chambre de madame de Daix. Elle mourut à Talmy le 15 mai 1819.

Thérèse, née à Talmy, se maria, en 1791, avec Jean-Joseph Gourdan, négociant à Gray, (Haute-Saône) et mourut à Talmy le 1er juillet 1804.

Monsieur Dumay, maire de Talmy possède une lettre datée du 22 juin 1854, par laquelle le vicomte O'Neil de Tyrone, sous-préfet de Saumur (Maine et Loire) demande des renseignements sur "les O'Neil-Chandonnet" de la Côte d'Or, ou environs de Dijon. On lui a passé les notes que je donne aujourd'hui aux lecteurs.

Il me paraît évident que Jean-Baptiste O'Neil qui vivait à Port-sur-Saône avant 1700 appartenait à la noblesse d'Irlande et que ses descendants, du moins notre François, sergent bombardier, maintint ce titre puisque son fils fut admis au collège des gentilshommes irlandais, tout comme, et vers le même temps, le petit Bonaparte entra au collège des gentilshommes français. Cette faveur était réservée à la seule noblesse.

Pierre O'Neil, resté à Québec, avait épousé, en 1753, Marie-Josephte Chandonnet, belle-sœur de son frère. Un fils, Jean-Baptiste, né en 1756, se maria en 1784, à Québec. Sa femme, Thérèse Aide-Créquy, était d'une famille déjà assez ancienne parmi nous. Ce Jean-Baptiste fut bedeau de Notre-Dame et sa tournure d'esprit, sa bonne humeur, lui ont valu la notoriété que Fréchette nous fait connaître si joyeusement. La famille s'est éteinte dans les personnes de deux religieuses ursulines et trois autres de leurs sœurs, célibataires, la dernière après 1868.

Fréchette serait bien étonné s'il voyait que je fais remonter O'Neil à la bataille de la Boyne, au "glorieux 12 juillet 1690", comme disent les Orangistes. On sait que les chefs catholiques irlandais et nombre de leurs gens se réfugièrent alors en France. Les maréchaux Macdonald et Mac-Mahon sortaient de cette classe que les Bourbons aidèrent constamment à supporter leur infortune. On pourrait en citer au moins cent autres bien connus dans l'histoire de France et même du Canada.

BENJAMIN SULTE

Ottawa, 2 avril 1920.



La Nuit sur la Route et sur l'Eau

Il y a de par le monde quantité de gens qui parlent, volontiers, avec abondance, de sport, de vie en plein air, de retour à la nature, et qui ne s'en font pas moins une règle de coucher toutes les nuits dans un lit, entre quatre murs.

Pauvres diables!

Maintenant que l'hiver arrive, ils vont commencer à se souvenir, avec un peu de regret pathétique, des heures torrides qu'ils ont maudites sur le moment, et ils se diront avec un soupir: "C'étaient de belles journées quand même!"—Combien d'entre eux se diront: "C'étaient de belles nuits!"

Combien d'entre eux ont passé une nuit complète sur la route ou sur l'eau, sans but à atteindre, rien que pour jouir de la nuit? Sur la route: pour le plaisir de marcher sans hâte, dans le silence, entre les champs endormis; sur l'eau: pour éprouver une fois, au moins, ce que c'est que de dormir entre la rivière et le ciel, loin du fracas des cités.

* * *

Nous sommes tous fous sur quelque point, a dit un sage. Peut-être l'exemple des Andax pédestres et de leurs marches nocturnes contribuera-t-elle à répandre cette sorte de folie qui consiste à arpenter les grands chemins pendant que le commun des mortels ronfle.

Evidemment, des pères, mères ou amis éplorés supplieront les nouveaux noctambules de renoncer à d'aussi absurdes équipées; ils invoqueront les dangers innombrables qui les menacent: les gendarmes, les apaches et les rhumes de cerveau. Mais je me plais à imaginer qu'il existe encore des hommes de tout âge en qui fleurit le goût de l'absurde et de l'inusité. Ceux-là mettront leurs chaussures de route, un beau soir, à l'heure où l'on sort des théâtres, quitteront les villes et s'en iront droit devant eux, jusqu'au matin.

Les heures de la nuit appartiennent au piéton. Il est presque entièrement délivré des automobiles, répartisseuses de poussière, délivré aussi de la chaleur lourde du jour et de tout ce qui retarde et fatigue. Pour un homme suffisamment entraîné, s'en aller en promeneur, à bonne allure, dans l'air frais de la nuit, le long des taillis et des fossés où s'agite et bruit toute une vie furtive, est une joie en soi. Et il y a dans les aspects variés de cette nuit, dans les jeux de la lune et de l'ombre, dans la ligne des coteaux limitant le ciel profond, dans les souffles hésitants qui passent, dans les cris mystérieux qui s'élèvent parfois, une autre joie qui n'a rien à voir avec le sentiment et la poésie, mais s'adresse au contraire à l'être primitif qui est en nous et qui se réveille, délicieusement étonné de se retrouver face à face avec la terre nue.

Le jour vient. Aux noctambules des grandes routes, il n'apportera point d'élangs lyriques ni de pamoisons, mais une impression forte et neuve. La lumière leur montre un paysage inconnu vers lequel ils sont venus, à travers la nuit, et ils le contemplent curieusement, avec une nuance d'orgueil satisfait, en aventuriers, au seuil d'une contrée qu'ils découvrent.

Reste le dernier acte de l'aventure et, de celui-là, je ne pourrai parler sans lyrisme : c'est le déjeuner du matin. Une nuit sur la route constitue un apéritif qui n'a pas besoin de publicité ; et les méprisables sédentaires—qui regardent manger les routiers, écarquillent les yeux et s'émerveillent de ce dernier de leurs exploits plus que de tous les autres.

* * *

Sur l'eau Passer toute une nuit sur l'eau, dans un bateau ; que voilà encore un amusement dangereux et déraisonnable ! Il y a pourtant nombre d'hommes qui font cela par plaisir et même quelques femmes, entre Richmond et Kingston, tout près de Londres, pendant l'été

C'est peut-être un dimanche soir. Toute la journée, la Tamise a été sillonnée de barques, littéralement encombrées d'une population

flottante qui est venue au matin et n'est repartie qu'à la nuit, après avoir vécu dix heures, fait deux repas, somméillé, fumé et fleuré sans toucher la rive. Mais le soir tombe enfin; les plus fanatiques doivent songer à leurs trains et regagner les garages. En descendant la rivière, ils croisent dans l'ombre d'autres bateaux qui s'en vont lentement, sans hâte, vers des ancrages familiers; les hommes qui montent ces bateaux voient partir les "dimanchards" avec soulagement et reprennent possession de leur rivière, en amoureux jaloux. Ils vont dormir sur l'eau.

Un "punt" à fond plat, des coussins, des couvertures, une petite lampe à alcool pour le thé, au réveil, voilà tout ce qu'il faut pour goûter la volupté des nuits sur l'eau. Mais, en y songeant bien, il faut encore autre chose: il faut avoir gardé le cœur simple de ceux pour qui la voix de la nuit et le clapotis de la rivière chuchotent les paroles magiques qui font tout oublier et apportent la paix.

Les voici enroulés dans leurs couvertures; avant de s'endormir, ils se soulèvent encore une fois sur un coude et boivent avec tous leurs sens à la fois les reflets sur l'eau, la brise fraîche qui souffle, la senteur de la terre humide, le silence que troublent seulement les voix lointaines de frères inconnus, dont le bateau se laisse tout juste deviner à travers l'ombre. Ils se réveilleront peut-être une fois au cours de la nuit et resteront un quart d'heure partagés entre le besoin de sommeil et le désir de rester conscients pour jouir de toute cette paix avant qu'elle ne s'évanouisse.

Le jour venu, le soleil installé déjà dans le ciel propre du matin, l'on songe avec un étonnement et une pitié sincère aux millions de gens qui sont encore enfouis sous leurs draps, enfermés dans leurs maisons. Puis l'on amène le bateau au milieu du courant,.... un saut dans l'eau profonde, et cette eau qui nous a portés toute la nuit, nous reçoit en bienvenue et nous chuchote à l'oreille: "Hein! leurs chambres!.... leurs lits!.... leurs salles de bain!.... Les pauvres gens!"

Après cela nous faisons le thé en nous habillant à loisir, sans vergogne; car il n'y a là personne que notre nudité puisse choquer.

Le soleil continue son escalade, et notre bateau, abandonné à lui-même, dérive en tournoyant entre les berges désertes; car il semble bien qu'il n'y ait que pour nous que le jour soit venu.

* * *

La nuit sur la route et la nuit sur l'eau.... J'entends d'ici M. Prudhomme demander: "A quoi cela peut-il bien servir?"

A rien, Monsieur Prudhomme, à rien du tout! Nous ne sommes que d'inoffensifs toqués qui quêtions humblement votre indulgence.

Restez, Monsieur Prudhomme, enfoui entre votre matelas et votre édredon, où vous êtes assurément bien, et aussi douillette-ment encastré que, par exemple, un mollusque en sa coquille.

LOUIS HEMON





LES ECHOS

La Société des Arts, Sciences et Lettres a fait du bon travail depuis le commencement de l'année et ses membres en ont profité; aussi leur nombre devient-il de jour en jour plus considérable. La Société des Arts, Sciences et Lettres est maintenant l'une des sociétés du genre les plus populaires de Québec.

Depuis le mois de janvier, la Société a tenu trois séances publiques dans la salle de l'Académie Commerciale qui est exclusivement mise à sa disposition par les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes.

La première de ces séances a été tenue le 19 décembre dernier. Le conférencier de la circonstance était M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques de la province qui, sous le titre de Un "héritage sacré" a fait l'histoire de nos lois civiles concernant la famille, la propriété, l'école et la paroisse. Le programme de la soirée comportait, en outre, les pièces suivantes: chant, le *Cor* de Flégier par M. J.-A. Cloutier avec accompagnement au piano par Mlle Juliette Saint-Pierre; violon, *concerto No 7*, 1er mouvement, de Beriot; *Ave Maria* de Shubert, W. J., par M. Arthur Paradis.

La deuxième séance publique avait lieu le 3 février dernier. Le conférencier était le lieutenant-colonel Henri Chassé D.S.O., M.C. qui a raconté avec beaucoup de brio, quelques-uns des plus intéressants des souvenirs de ses quatre années au front dans les rangs du 22e Bataillon.

La partie musicale portait les pièces suivantes: chant, le *Rhin allemand* de Tiersot, cette fière réponse de Alfred de Musset à un poète allemand, après 1870, par M. Raoul Dionne; duo sur deux pianos, *rapsodie espagnole*, de Liszt, par M. J.-Art. Bernier, organiste de S.-Jean-Baptiste, et Mlle Marie-Sylvia Belleau; piano, *Opus 39*, scherzo, Chopin, par Mlle Fernande Coulombe. Le général Trem-

blay C.M.G., D.S.O. était l'hôte d'honneur de la société à cette soirée.

La troisième soirée a été donnée le 13 mars. Le conférencier était M. Oscar Boulanger, avocat, qui a fait l'histoire du comté de Missisquoi. Le programme de la partie musicale était le suivant: chant, *Lackmé, ton doux regard se voile* et l'air du 1er acte de *Grizelidis* de Massenet, par M. A. Lamontagne, baryton, élève de M. F.-X. Mercier, avec accompagnement par M. J.-Art. Bernier; piano, *1ère Ballade* de Chopin, par Mlle Marie-Paule Smith, élève de M. Henri Gagnon.

Un auditoire considérable assistait à chacune de ces soirées qui étaient gratuites.

* * *

L'une des dernières fondations de la Société des Arts, Sciences et Lettres est un cercle d'étude. Trois fois par mois, le samedi, tous les membres de la Société sont invités avec, chacun, un ami, à venir entendre une causerie faite par l'un d'entre eux. Il y a ensuite discussion sur le sujet traité.

Depuis le mois de janvier, il y a eu sept de ces causeries dont les sujets étaient aussi variés qu'intéressants. En voici la liste.

M. Geo. Morisset, secrétaire-administrateur de l'Exposition Provinciale, a donné d'intéressantes impressions d'un voyage qu'il a fait, l'automne dernier, à Chicago; ces impressions portaient sur les chances de survivance des nôtres aux Etats-Unis, en particulier à Chicago.

M. Jcs.-S. Blais, inspecteur général de la Banque Nationale, a parlé de l'épargne, de ses bienfaits, de sa nécessité et des moyens de la pratiquer.

M. Geo. Maheux, entomologiste de la province, a donné les détails de vie et d'étude des étudiants de l'Université de Cornell, à Utica, où il venait de passer quelques mois pour parfaire ses études entomologiques.

Le major Théo. Paquet, inspecteur des Cadets, a fait le récit d'un des nombreux célèbres naufrages du Saint-Laurent, celui du "Waterloo", en 1748, vis-à-vis Saint-Nicolas.

M. Avila Bédard, directeur de l'Ecole Forestière de Québec, a parlé de l'influence des forêts dans l'économie d'un pays et des nécessités du reboisement.

M. Alonzo Cinq-Mars, journaliste, a passé en revue les poètes canadiens depuis les origines de notre littérature et a donné un aperçu de quelques-unes de leurs œuvres.

M. G.-C. Piché, chef du Service forestier de la province, a parlé de l'œuvre des chantiers dont il est l'instigateur et qui sera l'une des prochaines œuvres de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Plusieurs autres causeurs sont au programme pour les séances du cercle d'étude qui vont suivre.

* * *

Enfin, la Société des Arts, Sciences et Lettres est à organiser trois autres importantes manifestations de son activité. Quand paraîtront ces lignes, la Société aura régalié le public québécois d'un concert de la Symphonie de Québec qui, au grand complet, aura fait sa réapparition après quatre années de silence, et d'une conférence de notre vieil historien, antiquaire et chercheur, Benjamin Sulte. Cette soirée a été donnée à l'Auditorium, le 10 avril. Nous en publions un compte rendu dans notre prochain numéro.

Le 2 mai, également à l'Auditorium, en matinée et en soirée, sera donnée une soirée dite "Veillée du bon vieux temps" sous les auspices conjointes de la Société des Arts, Sciences et Lettres et de la Société du Folklore d'Amérique (section de Québec).

Nous sommes heureux de donner en primeur, le programme complet de cette soirée, la première du genre donnée à Québec et qui ne manquera pas d'obtenir un grand succès.

PROGRAMME

M. Marius Barbeau, qui a préparé le programme, présentera les artistes du terroir et expliquera leurs pièces traditionnelles.

1° *Piano:*

- a) MON PÈRE N'AVAIT FILLE QUE MOI... *harmonisée par M. Amédée Tremblay*
- b) ISABEAU S'Y PROMÈNE... *harmonisée par M. Alfred Laliberté Mlle Ruth Emerson.*

2° *Chansons:*

- a) L'HABIT DE PLUMES (le jongleur errant)
- b) CAILLETTE ET LE MOINE (chanson satirique)
M. Luc April (du Portage de Témiscouata)

3° *Airs de violon:*

COTILLONS.

*M. Ulric Pageau (de l'Ancienne-Lorette)*4° *Chansons:*

- a) L'ANNEAU D'OR ET LE PLONGEUR (ch. de rames)
- b) LE ROI QUI S'AMUSE (randonnée anglaise)
M. Ovide Soucy (de Saint-Antonin, Témiscouata)

5° *Vieilles chansons de France (à comparer aux chansons canadiennes):*

- a) LA JEUNESSE SE FLÉTRIRA (lyrique)
- b) LE RETOUR DU MARIN (ballade)
- c) QUELLE MÈRE J'AI (brunette)
*Interprétées par Mlle Loraine Wyman
Accompagnées par Mlle Ruth Emerson (de New-York)*

6° Conte:

LE DRAGON DE FEU (féérique)

M. Achille Fournier (de Sainte-Anne de la Pocatière)

7° Chanson dansée:

M. Jérôme Cloutier (73 ans, de Chouayen, Québec)

8° Danses: GIGUES SIMPLES

Danseur: *M. Philéas Drolet*Violoneux: *M. Ulric Pageau (de l'Ancienne-Lorette)*

9° Chansons:

a) LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR (complainte)

b) DANSES RONDES CHANTÉES.

M. Ovide Soucy.

10° Chansons du Canada (préparées avec accompagnement de piano):

a) BLANCHE COMME LA NEIGE (ballade)

b) LE VIEUX MARI (mal mariée)

c) LA FILLE DU CANTINIER (chanson de danses)

*Interprétées par Mlle Loraine Wyman**Accompagnées par Mlle Ruth Emerson*

11° Chansons:

a) LE PAPILLON SUIV LA CHANDELLE (bachique)

b) COLLIN ET SA POULE (satirique)

M. Luc April

12° Projections lumineuses:

ARTS ET ARCHITECTURE POPULAIRES

M. Marius Barbeau

13° *Chansons du Canada (avec accompagnement de piano):*

- a) LA BELLE ET LE CAVALIER BARON, (chanson de foulon)
- b) LE COUVRE-FEU, (chanson militaire)

Interprétées par Mlle Loraine Wyman

Accompagnées par Mlle Ruth Emerson

Enfin, au mois de juin, sera tenu dans l'une des salles du Palais Central du Parc de l'Exposition Provinciale, un Salon de peinture, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres. A ce salon, qui est organisé par l'hon. M. David, Secrétaire de la Province, participeront tous les peintres de Montréal et de Québec. Un comité a été nommé qui jugera les œuvres qui seront dignes d'être achetées par le gouvernement provincial.

Le secrétaire de la rédaction du TERROIR publiera prochainement une description du *Tour du Saguenay*, aux divers points de vue de la nature, de l'histoire et des légendes qui y foisonnent. Natif de cette région où il a passé une partie de sa jeunesse, M. D. Potvin en connaît bien toutes les sauvages beautés scéniques, de même que les secrets de son passé historique ou fictif. Au reste, ce coin de terre canadien lui a déjà inspiré deux romans fort goûtés et épuisés aujourd'hui : *Restons chez nous* et *l'Appel de la Terre*. Aussi, c'est avec hâte que son nouvel opuscule est attendu. Nul doute qu'il deviendra le *vade mecum* des touristes nombreux qui, tous les étés, font le *tour du Saguenay* sur les palais flottants de la *Cie Canada Steamship Lines*. Le volume sera illustré à profusion et, sur le frontispice, paraîtra un joli dessin approprié dont l'auteur est un artiste québécois.





REVUE DES LECTURES

PAR DAMASE POTVIN

LES JOURNAUX

La revue, plutôt incomplète, que nous avons faite des journaux hebdomadaires, dans le dernier fascicule du TERROIR, sous la présente rubrique, nous a valu des compliments dont nous avons été fiers. Puisse l'humble initiative que nous avons prise dissiper l'indifférence qui existe trop à l'égard de ce que l'on appelle trop dédaigneusement les "journaux de la campagne" et soulever de la sympathie et de l'intérêt pour ces humbles artisans de la bonne presse.

Au reste, les premiers, les journaux hebdomadaires de nos districts ruraux ont voulu, par un geste magnifique, conquérir les droits qu'ils ont de s'imposer à l'attention publique et, voilà un peu plus d'un an, ils se formaient en une solide association qui est connue aujourd'hui sous le nom de l'*Association des périodiques canadiens-français catholiques*.

L'objet de cette association est le suivant: promouvoir les intérêts de ses membres, les protéger contre l'exploitation, les abus et les influences dangereuses; régulariser et uniformiser les meilleures méthodes en usage dans la conduite des affaires de publicité et assurer par toutes les mesures permises en vertu des lois du Canada, la prospérité des périodiques français au Canada.

Voilà un objet à la fois utilitaire, pratique et patriotique et, jusqu'à présent, en autant que nous connaissons, par son bulletin, le travail de l'association, nous sommes certains qu'il a été atteint de toute façon. L'*Association des périodiques canadiens-français catholiques* compte présentement une vingtaine de membres, tous propriétaires ou directeurs de journaux hebdomadaires. Nous aimons à faire connaître les membres du bureau de direction de cette association: Président honoraire: M. J.-E.-A. Dubuc, président de la North American Pulp & Paper Co. et propriétaire du *Progrès du Saguenay*, Chicoutimi; président: M. Léger Brousseau, représentant du *Progrès du Saguenay*; vice-président: l'abbé D. Gélinas, du *Bien Public*; secrétaire-trésorier: M. Edmond Lemieux, de la *Voix du Sol*, Ottawa; directeurs, pour la deuxième année: M. L.-G. Farley, de l'*Action Populaire*, Joliette; M. J.-C. Hébert, du *Peuple*, Montmagny; directeurs,

pour la première année: M. Eugène Chartier, de la *Tribune*, S.-Hyacinthe; M. Camille Duguay, du *Canadien*, Thetford Mines; M. J.-O. Seguin, du *Journal*, Waterloo.

Nous ne saurions trop louer le zèle infatigable dont fait preuve, à l'endroit de cette association, son président, M. Léger Brousseau. M. Brousseau est le représentant du *Progrès du Saguenay*, de Chicoutimi, un vétéran de la presse rurale, et un vaillant.

Le *Progrès du Saguenay*, qui est présentement dans sa 35^e année d'existence, est l'un des journaux, non seulement de la campagne mais des villes, les plus littéraires et les plus intéressants que nous connaissons. Ses rédacteurs, dont les plumes sont des mieux taillées, sont de tous les bons combats; constamment sur la brèche, ils se battent bien et se servent de bonnes armes aiguisées par l'étude et le travail. Certains articles sur des questions économiques et sociales publiés dans le *Progrès du Saguenay* sont de tout premier ordre et ils feraient bonne figure dans nos revues les plus littéraires. Nous sommes toujours heureux de lire les articles d'un ancien québécois, M. Eug. L'Heureux, jeune avocat de talent, nommé voilà un an, rédacteur du journal saguenayen. M. L'Heureux, ayant occupé, à Québec, le poste de secrétaire du Cercle de Colonisation de Notre-Dame du Chemin, est surtout versé dans les questions de colonisation qu'il traite de façon de maître; et notre jeune ami fait assurément bonne figure dans ce pays, théâtre des plus héroïques tentatives de colonisation dont fassent mention nos annales économiques.

A TRAVERS LES REVUES

Parmi nos revues, nous aimons à signaler l'*Eveil*, revue mensuelle publiée à Trois-Rivières et qui en est à sa troisième année d'existence. Elle est très vigoureusement redigée. Dans le dernier numéro nous remarquons plusieurs articles agréables à lire comme: "Trois-Rivières au Moyen Age", "Ce qui nous attend", "Wilson plus près de Lenine que du Saint-Siège"

Dans le dernier numéro de la *Vie Nouvelle*—Montréal—à lire un bon article de l'abbé Ivanhoe Caron sur les orphelinats agricoles dans la province. Après avoir rappelé les bienfaits de ces institutions dans les endroits où elles existent, l'auteur en réclame de semblables, en particulier pour les régions de l'Abitibi et de la Matapédia.

Le dernier numéro du *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*, celui de mars-avril, est particulièrement intéressant. Signalons un article de M.

Avila Bédard sur les "Richesses de la Palestine", un article de Anne Merrill sur la tombe du capitaine "Vancouver", plusieurs articles de M. Nazaïre Levasseur, et une "Chronique géographique" aussi variée qu'intéressante.

Mentionnons dans le dernier numéro de la *Revue Trimestrielle Canadienne* un article très solide de M. Edouard Montpetit sur le "Mécanisme du change international", étude fouillée sur une question fort intéressante à l'heure qu'il est; "Le besoin de culture" par Aegidias Fauteux, "Ne parlons pas si haut de notre esprit latin et de son glorieux avenir, et agissons. . . . Formons une élite. . . . Mettons à la tête de notre enseignement, au timon des affaires, en charge des grandes administrations, dans toutes les fonctions d'importance, des hommes cultivés. . . . alors seulement, notre race pourra exercer la mission civilisatrice que nous nous plaçons à lui réserver". Telles sont les conclusions de M. Fauteux. Mentionnons également un bel article de M. Léon-Mercier Gouin, La "Voix du Passé". La voix du passé, c'est notre histoire, étudions-là; son étude est aussi captivante qu'utile.

Dans le numéro de mars de la *Revue Canadienne*, sir A.-B. Routhier commence ses "Souvenirs d'enfance" qui ressemblent "à ces arbres que le courant d'une rivière rapide arrache à ses rivages et qui s'en vont flottant sur les eaux avec leurs branches renversées".

L'attrayante *Revue Moderne* continue de remporter des succès. Le numéro de mars est à lire en entier. Madeleine réclame avec raison la "liberté littéraire". L'auteur prêche la haute culture française pour nous sauver de l'indigence littéraire, tout en ne négligeant pas de nous bien raconter; mais liberté pour tous; que chacun ait le droit de garder sa personnalité. "Tous nos écrivains ne sont-ils pas uniquement préoccupés à traduire nos pensées, nos sentiments, nos ambitions?" La *Revue Moderne* nous fait connaître l'atelier et l'œuvre de notre sculpteur canadien Alfred Laliberté, un artiste à qui le "terroir" n'a pas nui, qui "voit la beauté partout où elle se trouve". Et que d'autres articles intéressants! On peut y lire, en outre, un roman complet, *Moi et l'Autre* de Jules Claret, et des chroniques sur les livres canadiens et les livres de France, par M. Olivar Asselin et par M. Robert LeBidois.

Avec, en frontispice, une superbe composition du regretté Charles Gill, la *Revue Nationale* de mars s'est bien présentée. Nous avons particulièrement goûté, dans ce numéro: le "Vieux Longueil" du Fr. Marie-Victorin, à la plume si fine et si délicate; en voilà un aussi à qui le terroir ne nuit certainement pas. A "la gloire des sillons", notre poétesse gaspésienne Blanche Lamontagne nous

donne la "Maison du Colon" et M. Jules Tremblay : "Au soleil laurentien". La *Revue Nationale* publie, en feuilleton, un délicieux roman de Mlle Pape-Carpantier : *Kernevez*. Tout en accordant la préférence aux choses de chez nous la *Revue Nationale* ne dédaigne pas les belles œuvres de France.

UNE OEUVRE HISTORIQUE

Le Cloc (The Clash), par William Henry Moore) traduction française par M. Ernest Bilodeau. — Il faut féliciter chaleureusement la librairie Beauchemin qui vient d'éditer cette excellente traduction du bel et patriotique ouvrage de M. Moore. Nous avons déjà dit tout le bien que nous attendons du *Clash*. Nous en attendions avec impatience la traduction en français. Il était à souhaiter que nous possédions cette traduction de l'œuvre de l'un de nos amis les plus sincères et les plus courageux. Notre ami Ernest Bilodeau s'est chargé de ce précieux travail et il nous présente aujourd'hui, dans notre langue, un ouvrage bien fait, de lecture agréable, très clair. Nous l'en félicitons chaleureusement de même que la maison Beauchemin qui a entrepris la diffusion de ce beau travail dans les milieux français.

VIENT DE PARAITRE

M. Avila de Belleval, notaire, officier légiste du département de l'Instruction publique, vient de publier, en une avenante plaquette, le texte d'une conférence qu'il donnait, au mois de juillet, 1919, au congrès des notaires tenu à Québec, sur les *Devoirs des secrétaires-trésoriers des corporations scolaires*. Ce sujet semble plutôt aride et d'un caractère très exclusif, mais M. de Belleval l'a traité d'une façon plus que moins amusante. Avec lui, nous dirons que le premier des devoirs des secrétaires-trésoriers des corporations scolaires, c'est de bien connaître leur devoir. Mais ce n'est pas si simple que cela, et M. de Belleval le démontre abondamment. Et c'est pour ignorer ce premier devoir que le code scolaire est en train de devenir "un personnage qui acquiert, avec les années, un embonpoint redoutable".

L'EMBALLEMENT

M. l'abbé Apollinaire Gingras, l'auteur qui allait être bientôt oublié de *Au Foyer de mon presbytère*, a publié récemment l'*Emballement*, poème anti-impérialiste, qui a soulevé de fortes critiques et provoqué des éloges. M. l'abbé Gingras en est resté aux beaux vers classiques qu'il rimait au foyer de son presbytère, il y a déjà bien des années; et c'est loin d'être un reproche que nous lui faisons. Seulement avec les ans il a perdu de sa gaité. Aussi le sujet qu'il est appelé à... chanter, au seuil de ses quatre-vingts ans, n'est pas très gai; il s'agit de la guerre européenne et de la conscription canadienne.